LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 30
8 AU 14 NOVEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

REMEMBER
READ FRENCH


photo : Gavin Boutroy

LA TRAGÉDIE DES OSBORNE

Darlene Osborne, membre de la famille Osborne tragiquement touchée par la disparition de quatre de ses proches, a œuvré pour faire venir à Norway House l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées. ***La Liberté*** l'a rencontrée sur place.

| **À lire en page 6.**

QUAND LA VIE BASCULE

photo : Gavin Boutroy

La vie de Muguette Myers a basculé à l'âge de 10 ans quand elle a été obligée de porter l'étoile jaune en France. C'était en 1942. Les survivants qui peuvent encore témoigner se font de plus en plus rares. Pour Muguette Myers, qui a raconté son histoire devant une foule de plus de 600 personnes à l'Université de Saint-Boniface, « il faut un rappel. Il faut que les enfants sachent pour qu'ils soient tolérants les uns envers les autres. » | **Pages 9 à 11.**



Tadens Mpwene et ***La Liberté*** vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.

NELSON AU MANITOBA

CAFÉ POSTAL

Mais qu'est-ce que c'est?!

Mon cadeau de fête! Un tattoo de Louis Riel pour mes 20ans!

39

Quel dommage, elle était si jolie...

C'est qui??

Le père du Manitoba, voyons! Je m'affirme métisse, moi!

Mais non, t'es blonde aux yeux bleus!

Hé, rien à voir! Une de mes ancêtres était crie.

Métisse, c'est pas un mélange de blanc et de noir?

Ça dépend quel Continent t'habites.

Alors, si toi et moi on avait des enfants, ils seraient Métis-métisses?!

Ben non!

Ils seraient mulâtres ET métisses.

!?

DESSINS : TADENS MPWENE
SUR UNE IDÉE ORIGINALE ET UN SCÉNARIO DE LA LIBERTÉ

À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.

LA LIBERTÉ

Depuis 1913

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi





RÉSEAU SÉLECT

CMCA AUDITED

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102
N° D'ENREGISTREMENT 7996

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

Directrice et rédactrice en chef :
Sophie GAULIN | la-liberte@la-liberte.mb.ca
Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :
Lysiane ROMAIN | promotions@la-liberte.mb.ca
Rédacteur en chef associé :
Bernard BOCQUEL | bbocquel@mymts.net
Journalistes :
Daniel BAHUAUD | redaction@la-liberte.mb.ca
Barbara GORRAND | presse3@la-liberte.mb.ca
Valentin CUEFF | presse2@la-liberte.mb.ca
Gavin BOUTROY | presse8@la-liberte.mb.ca
Chef de la production : **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
Adjointe à la direction : **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
Adjointe administrative : **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
Caricaturiste : **Cayouche (Réal BÉRARD)**
Publi-reporters :
Léo GAUTRET | presse1@la-liberte.mb.ca
Morgane LEMÉE | presse5@la-liberte.mb.ca
Elisabeth VETTER | presse7@la-liberte.mb.ca
Manella VILA NOVA | presse4@la-liberte.mb.ca
Amine ELLATIFY (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.

LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

ANNONCES PUBLICITAIRES

L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada : 69,85 $ (TPS incluse)
Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. » Canada

3 VOIX À LA TROIS



Pour éviter le piège des préjugés

Lorsqu'on se trouve confronté à l'injustice et aux traitements haineux à l'endroit de certains groupes, la plupart d'entre nous se désole.

On se console avec la certitude que les valeurs de tolérance qui nous ont été inculquées constituent une immunité contre des écarts de conduite. Or, la source des préjugés réside en partie à l'intérieur de chacun d'entre nous et découle de la façon dont on traite l'information.

Pour donner un semblant de cohérence à l'univers, notre cerveau classifie les individus sur la base de critères comme le genre, l'âge, la culture, la profession. Ce processus est à l'œuvre lorsqu'on rencontre un inconnu qu'on arrive difficilement à « caser ». La question qui brûle alors nos lèvres : *D'où vient-il?*

Tout au long de la vie, on amasse des informations sur diverses catégories sociales. En réalité ces informations sont des stéréotypes, qui servent il est vrai une fonction importante. Car en l'absence de toute information personnelle au sujet d'un individu, on a recours aux stéréotypes qu'on attribue aux groupes auxquels l'individu appartient. Il s'agit pour nous d'arriver à interpréter ses comportements et à ajuster les nôtres.

Il importe toutefois de reconnaître que les stéréotypes sont nécessairement réductionnistes et qu'ils ne reflètent pas toute la diversité humaine. Le danger, c'est qu'ils peuvent facilement se transformer en préjugés. Ce qui revient à juger une personne uniquement sur la base des stéréotypes associés à son groupe, sans chercher à connaître ses attributs personnels.

Pour éviter de tomber dans ce piège, il importe de prendre conscience de nos stéréotypes. Afin de pouvoir les remettre en question.



Un pilier de la francophonie manitobaine démoli?



Les francophones manitobains n'ont plus l'habitude de la défaite.

Après tout, depuis 1969, on n'a connu que des victoires : les écoles françaises rétablies en 1970, la création de l'Institut pédagogique en 1972, la création du Bureau de l'éducation française (BEF) au sein du ministère de l'Éducation du Manitoba en 1974, la nomination d'un premier sous-ministre adjoint responsable de l'éducation française en 1976, la victoire éclatante de Georges Forest en 1979, suivie par celle de Roger Bilodeau en 1985, la création du Secrétariat des services en langue française du Manitoba en 1981, la création de la Division scolaire franco-manitobaine en 1994…et j'en passe. Bien des sueurs et des grincements de dents à travers tous ces développements, mais très peu de revers dans cette courbe ascendante.

Et voilà qu'en 2017, un ministre de l'Éducation veut démolir un des piliers de la francophonie manitobaine, le Bureau de l'éducation française. Le poste de sous-ministre adjoint lui-même semble être aboli, puisque son titulaire actuel, Jean-Vianney Auclair, a été muté récemment à un autre poste, et qu'aucun remplaçant n'a été nommé.

Tout cela dans la foulée de la *Loi 5*, qui semblait garantir enfin une voix francophone importante au sein de l'ensemble de l'appareil gouvernemental manitobain.

Le poste de sous-ministre adjoint apparemment disparu, le BEF lui-même survivra-t-il dans sa forme actuelle? Des rumeurs courent : le BEF pourrait être démantelé, ses fonctions actuelles réparties (d'une importance capitale pour la francophonie manitobaine) dans diverses unités anglophones équivalentes du ministère de l'Éducation. Ce serait un recul de plusieurs décennies. Une réaction politique très vigoureuse s'impose. Mais nous en avons perdu l'habitude. La communauté francophone du Manitoba saura-t-elle se mobiliser?





Le Manitoba s'engage dans des luttes qu'il ne peut pas gagner

Au Canada, les relations fédérales-provinciales se déroulent rarement sans conflits. Depuis son élection, le gouvernement Pallister semble préférer ceux qu'il ne peut pas gagner.

Ainsi, dès la conclusion de la conférence fédérale-provinciale sur le climat en décembre dernier, M. Pallister a rejeté le plan fédéral, encourageant les autres provinces à exiger qu'Ottawa augmente d'abord ses transferts fiscaux pour la santé. Loin de se joindre à M. Pallister, les autres provinces et les territoires ont conclu des ententes avec le fédéral, reconnaissant ainsi que l'ampleur de ses ressources financières lui permet de financer des programmes dans les champs de compétence provinciale. Ainsi isolé, le Manitoba s'est finalement plié au mois d'août devant ce pouvoir de dépenser fédéral.

En même temps, pour contrecarrer les propositions fédérales sur le climat, M. Pallister a promis une politique *Made in Manitoba* Ses propositions ne correspondent pas aux normes établies par le gouvernement fédéral et M. Pallister se positionne ainsi pour un autre conflit inutile. De plus, le gouvernement du Manitoba tout en soulèvant des questions légitimes sur la légalisation de la marijuana, exige cependant que la date d'entrée en vigueur de la loi soit reportée au-delà du 1er juillet prochain, tandis que d'autres provinces se préparent à respecter cette date butoir.

Même si la base politique de M. Pallister l'appuyait, le premier ministre ferait mieux d'être prudent. Avec moins de 4 % de la population canadienne, le Manitoba ne fait pas le poids et il a désespérément besoin d'appui financier. Il s'enlise dans une série de conflits à contre-courant des plus grandes provinces, sachant qu'il devra céder au fédéral tôt ou tard.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

Le BEF, ou le test de la cohérence

Jusqu'à preuve du contraire, excluons d'entrée de jeu une provocation. Admettons que les hauts responsables qui ont décidé de faire des économies en confiant la direction du Bureau de l'éducation française (BEF) à un sous-ministre anglophone n'y ont vu qu'une mineure restructuration interne.

Sûrement ils n'ont pas mesuré combien leur décision politico-administrative touchait en plein cœur le dispositif de l'éducation en français dans la province. Et c'est bien parce qu'ils ne mesuraient pas les implications de leur décision qu'il faut affirmer avec certitude qu'ils doivent impérativement faire marche arrière.

Guy Roy a été sous-ministre adjoint en charge du BEF de 1982 jusqu'à sa retraite en 2004. Cet homme, qui se fait en tout temps un point d'honneur de s'exprimer avec pondération, résume ainsi les conséquences de la nomination de Rob Santos à la tête du BEF :

« Si gentil soit ce monsieur, il est impossible qu'il puisse être en bonne résonnance avec les préoccupations des éducateurs francophones. C'est au BEF, en consultation avec la francophonie, d'établir les visées éducatives pour notre société. Nous avons le droit de décider pour nous-mêmes. Nous avons le droit d'exercer un contrôle, dans le meilleur sens du terme, pour assurer notre épanouissement. On ne peut pas passer son temps à expliquer ce qu'on est en train de faire. »

Jusqu'à la venue au monde de la Division scolaire franco-manitobaine en 1994, le BEF était la pièce maîtresse centrale de l'éducation en français dans notre province. Une position quasi sacrée quand on sait à quel point l'éducation a toujours constitué le centre existentiel de la vie en français.

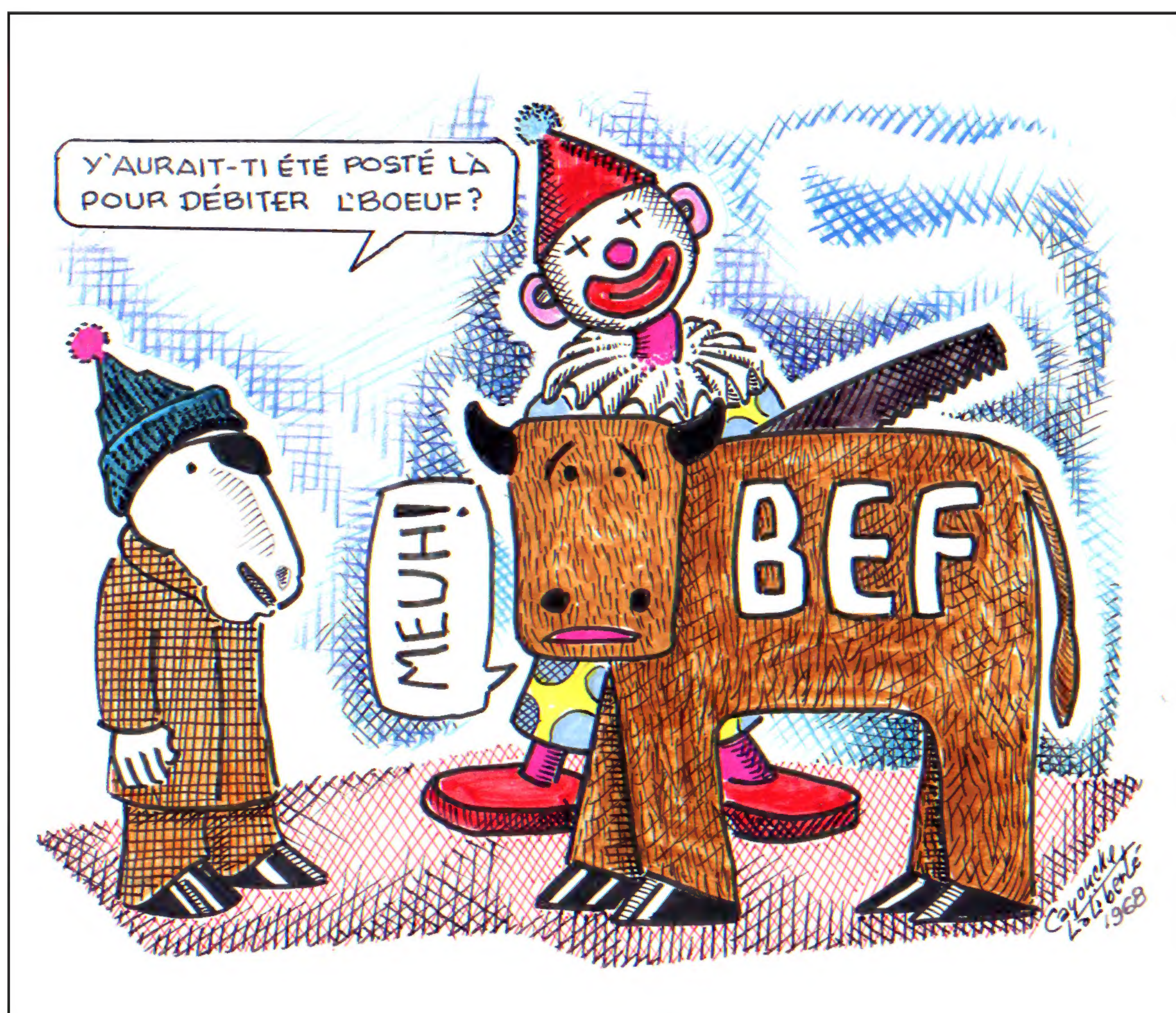
Les acteurs aux origines du Bureau de l'éducation française encore de ce monde sont bien placés pour savoir que rien n'est jamais acquis ; que la notion même d'acquis est fallacieuse. La volonté politique est essentielle en tout temps. Les pionniers de la mise en œuvre de la Loi 113 de 1970 sur l'enseignement *en* français ont pu compter sur l'appui d'un homme d'exception, le sous-ministre Lionel Orlikow, c'est-à-dire le fonctionnaire en chef au ministère de l'Éducation.

À ses débuts en 1974, le BEF n'a pas encore rang de « division » au sein du ministère. Il ne s'agit que d'une « direction », puis de deux, de trois. Ce n'est qu'à la mise sur pied d'une quatrième « direction », la Direction de ressources éducatives françaises (DREF) en 1983, que le BEF devient une « division » à part entière au ministère de l'Éducation.

Et c'est alors seulement, au nom du principe que l'autorité va avec les responsabilités, que le patron du BEF a commencé à acquérir un poids au sein du ministère. Jusqu'à avoir, lorsque les circonstances le permettent ou l'exigent, l'oreille du ministre. C'est ce rôle de conseiller du ministre, et du Cabinet sur demande, ce potentiel d'influence que le monde de l'éducation en français vient, entre autres, de perdre.

Encore une fois, refusons d'imaginer la moindre intention négative à ce gouvernement qui a soumis au vote des députés en juin 2016 sa *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine.* Exigeons plutôt qu'il consulte avant tout geste impliquant la francophonie le Conseil consultatif établi dans le cadre de cette loi-là.

Dans l'éventualité où le gouvernement ne saisirait pas la totale incohérence de son geste à l'endroit du projet de vie des bilingues français-anglais de la Province du Milieu, préparons-nous à un geste fort. Un geste qui pourrait venir d'un mouvement de parents pleinement conscients que l'éducation de leurs enfants passe avant d'étroites considérations financières. Comme une journée où ils n'enverraient pas leurs enfants à l'école, par exemple et pour commencer.



À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

Végétalisme? D'accord – mais gardons-nous d'en faire une nouvelle religion

Madame la rédactrice,

Merci de votre dossier fort intéressant sur le végétalisme. Cela s'adonne qu'on m'a tout récemment invité à songer aux effets néfastes de l'élevage de bétail sur l'environnement. On me recommandait nul autre que le documentaire *Cowspiracy* que vous évoquez dans votre dossier. Ébahi et inquiet des conclusions avancées suite à son visionnement, je devais en savoir plus. Disons que la conspiration ne réside pas du côté des carnivores...

Une vérification sommaire des arguments présentés dans *Cowspiracy* a préparé mon pâturage de réflexion, pour ainsi dire, sur cette poussée du végétalisme. Pour commencer, le documentaire soutient — en citant une étude publiée en 2006 (!) — que le bétail serait responsable de 18 % des gaz à effet de serre (GES). Curieux que cette donnée ait été choisie alors que *le même groupe de chercheurs* aurait révisé ses conclusions à la baisse dans un rapport publié en 2013 (estimé révisé : 14,5 %) (1). Plus tard, *Cowspiracy* sort de son chapeau un chiffre plus inquiétant encore : l'impact du bétail s'élèverait jusqu'à 51 % des GES mondiaux! Étourdissant!

Ce n'est que le début. En ce qui concerne les effets de l'élevage de bétail sur les eaux, le documentaire soutient que cela en prendrait 2 500 gallons pour produire une seule livre de bœuf. Ça en fait des aquariums dans un *Big Mac*! Incroyable mais — pas vrai! Pour peu que ce chiffre soit exagéré et non fondé, il tient d'autant moins compte du fait que l'eau consommée par le bétail provient majoritairement de la végétation et des pluies naturelles (ce qu'on appelle « l'eau verte »), alors qu'un très faible pourcentage de l'eau utilisée en élevage de bétail constituerait de « l'eau bleue », c'est-à-dire, de l'eau du robinet.

Voilà quelques exemples d'une panoplie de « faits alternatifs » avancés dans ce documentaire. Cerise sur le gâteau : ledit « expert » central du documentaire est rien de moins qu'un dentiste—végétalien bien sûr!

J'en suis tranquillement arrivé à constater que cette poussée idéologique végétalienne se fait dans d'autres domaines. Exemple : le documentaire *Forks Not Knives,* en arriverait à conclure que le végétalisme *éliminerait* certaines maladies cardiovasculaires et cancers. Ladite *No Heart Attack Diet* propage la même charlatanerie. Comment faire? Ne rien manger qui « provient d'une entité qui ait soit un visage ou une mère ».

C'était mon moment eurêka! L'objectif dans tout cela était de freiner le massacre d'innocents animaux. Conclusion : *Cowspiracy* est un documentaire préconisant la protection de la planète autant que *Die Hard* prêche la paix universelle. Si *Cowspiracy* se souciait vraiment de l'environnement, on aurait pu évoquer, par exemple, la culture d'amandes, qui requiert énormément d'eau, ou bien les forêts tropicales faisant les frais de plantations de palmiers africains. La *No Heart Attack Diet* n'aurait quant à elle certainement pas les effets escomptés si on se bourrait la face de malbouffe (croustilles, biscuits) qui contiennent d'ailleurs pas mal d'huile de palme...

Rassurez-vous, le végétalisme ne m'offusque aucunement. C'est d'ailleurs un choix de vie louable pour une foule de bonnes raisons. Ce qui me fait frémir, c'est cette ingérence, apparemment stratégique, de colporter son Évangile dans une variété de domaines scientifiques, tout en n'ayant aucun souci du bien-fondé de ses arguments. S'en prendre au savoir est un symptôme dont nous avons trop souvent été témoins dans les religions sacrées. Nous n'en avons pas besoin d'une autre, celle-ci sans dieu, qui prend en otage la science pour monnayer sa fausse doctrine.

(1) http://www.fao.org/news/story/en/item/197623/icode/

Stéphane Allard
Le 2 novembre 2017

ACTUALITÉS

À VOUS LA PAROLE

BEF : une décision profondément troublante et inacceptable

Madame la rédactrice,

J'ai récemment été saisi des changements très importants concernant le Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation. L'annonce des changements, uniquement communiquée à l'interne du ministère, indiquait l'élimination du poste de sous-ministre adjoint, jusqu'alors occupé par M. Jean-Vianney Auclair, ainsi que le déplacement en bloc de tous les employés du BEF sous l'autorité d'un sous-ministre adjoint anglophone, M. Santos.

Il va sans dire que cette décision régressive du gouvernement du Manitoba me laisse profondément troublé .

J'ai travaillé au BEF de 1976 jusqu'en 2004. À titre de sous-ministre adjoint de 1982 à 2004, date de mon départ à la retraite, j'ai eu l'honneur, avec mes collègues et les partenaires de la communauté éducative du Manitoba et d'ailleurs, d'être associé à de nombreux progrès en éducation française.

Cette décision du gouvernement ne tient pas compte de la relation fondamentale qui existe, dans toute entreprise, publique ou privée, entre les responsabilités, d'une part, et l'autorité pour s'en acquitter, d'autre part. Dans la situation qui nous intéresse, les professionnels du BEF continueront à s'acquitter des mêmes responsabilités qu'auparavant, mais le siège de l'autorité décisionnelle sera logé ailleurs, notamment dans le bureau d'un sous-ministre anglophone, ce qui est singulièrement dissonant, pour dire le moins.

J'ajouterais que, outre cette question de la dialectique entre les responsabilités et les lignes d'autorité, s'ajoute celle de la culture organisationnelle telle que véhiculée par la langue dans laquelle elle se manifeste.

Il en découle qu'il doit y avoir un haut degré de spécificité du profil de compétences d'un employé, y inclus les compétences linguistiques, et leur arrimage avec les responsabilités qu'il ou elle est appelé à réaliser. Ainsi, on ne demandera pas à un instructeur de hockey de diriger une troupe de ballet!

Il s'ensuit que la pleine compréhension empathique des aspirations éducatives et culturelles de notre communauté par des collègues anglophones ne saute pas aux yeux.

De plus, la décision du gouvernement dans cette affaire fait fi des très nombreuses contributions du BEF au secteur de l'éducation à l'échelle provinciale, nationale, et même internationale. Ces contributions se sont manifestées dans les secteurs législatifs, dans l'élaboration de politiques, ainsi que dans les programmes et services pertinents et diversifiés touchant les populations de français langue maternelle et de français langue seconde. La négligence cavalière de ces réalités est incompréhensible.

En terminant, j'ajoute ma voix à celle de mes concitoyens pour dire : cette décision est inacceptable. Elle doit être renversée.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Guy Roy
Le 1er novembre 2017

▶ Une lettre envoyée au Premier ministre

Le monde de l'éducation défend le BEF



redaction@la-liberte.mb.ca

Les acteurs du monde de l'éducation française ont envoyé une lettre, datée du 2 novembre, au Premier ministre Brian Pallister. Ils s'inquiètent formellement de la suppression du poste de sous-ministre adjoint du Bureau de l'éducation française (BEF).

La Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) sont à l'origine du geste.

Bernard Lesage, le président de la CSFM, souligne : « Le BEF est une institution importante pour l'éducation en français. Il aurait donc été important qu'on soit consulté sur tout changement à sa gestion et à sa structure. Ce qui n'a pas été le cas. »

La lettre fait suite à une rencontre téléphonique tenue le 30 octobre entre la DSFM, l'Université de Saint-Boniface, la Manitoba Teachers' Society et la Société de la francophonie du Manitoba.

Dès que l'option de la lettre a été proposée, Canadian Parents for French – Manitoba (CPF), la Fédération des parents du Manitoba, la Manitoba School Boards Association (MSBA), la Manitoba Association of School Business Officials, la Manitoba Association of School Superintendents et la Manitoba Association of Parent Councils se sont engagés à cosigner le document.

Catherine Davies, la directrice générale de CPF – Manitoba, remarque : « Comme le BEF, notre organisation vient de célébrer son 40e anniversaire. Si 25 000 jeunes suivent ce programme, c'est grâce en partie aux programmes développés par le BEF. »

Pour Josh Watt, le directeur général de la MSBA, il était « important de se montrer solidaire de la communauté francophone ». « Elle a besoin d'être présente, à l'intérieur du ministère de l'Éducation, lorsque les décisions qui la concernent sont prises. Le sous-ministre adjoint du BEF assurait cette présence. »

Au moment d'écrire ces lignes, les organismes signataires de la lettre au Premier ministre comptaient se rencontrer le 7 novembre pour discuter d'actions potentielles, en fonction de la réponse de la Province.

ENQUÊTE NATIONALE SUR LES FEMMES ET LES FILLES AUTOCHTONES DISPARUES ET ASSASSINÉES

Darlene Osborne partage ses combats intérieurs

Grand-mère courage

Alors qu'une délégation de l'Enquête nationale sur les femmes et filles autochtones disparues et assassinées se déplace cette semaine à Norway House avec la volonté de rencontrer les proches de victimes, en vue de possibles auditions, la conseillère de bande Darlene Osborne se confie sur les drames qui ont frappé sa famille.

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

Elle a affronté, les uns après les autres, les assauts répétés de la fatalité. Et elle n'a jamais plié. Darlene Osborne est de ces personnes qui restent debout quand tout s'écroule autour d'elles. La vie de cette grand-mère, admirable de dignité, s'est pourtant arrêtée le 24 mars 2003. « Le jour où notre petite-fille, Felicia, a disparu. »

Felicia Solomon avait 16 ans. Sa mère, Matilda, avait quitté Norway House pour Winnipeg, suite à un divorce. Pour offrir une autre vie à ses enfants. Darlene Osborne se souvient. « Felicia était très ouverte aux autres. Trop peut-être. Et elle n'avait jamais peur.» Ce soir-là, Felicia ne rentre pas à la maison. Pour ses proches, il devient très vite évident que les services de police ne prennent pas la mesure de cette disparition.

« On allait à sa recherche nous-mêmes dans les rues de Winnipeg. On collait des affiches qu'on avait fabriquées nous-mêmes. Parce que rien n'était fait sérieusement par les services de police. Jusqu'à ce qu'en octobre, ils nous annoncent que les membres retrouvés dans la Rivière Rouge au début de l'été étaient ceux de Felicia. »

Dévastée, la famille Osborne se retrouve plongée dans un cauchemar qui, en réalité, a démarré en 1971. Avec la mort d'Helen Betty Osborne, sauvagement assassinée à 19 ans sur un terrain à Le Pas, où cette enfant de Norway House était partie étudier pour devenir enseignante. « Helen Betty Osborne était la cousine de mon mari. Elle a été tuée d'une façon atroce, par racisme. Mais il a fallu 16 ans pour arriver à la condamnation d'un des quatre auteurs du crime. Pourtant, ils étaient connus depuis le début. »

À l'époque déjà, les ratés de cette affaire avaient conduit à une enquête d'ampleur provinciale sur le traitement réservé aux Autochtones par les services judiciaires. Le gouvernement avait même présenté des excuses publiques. Une mince consolation aux yeux de Darlene Osborne. « Rien n'a changé. Parce qu'en 2003, le cas de Felicia n'a pas été traité différemment. Et ça a continué comme ça. En 2008, une autre cousine de mon mari, Claudette Osborne, a disparu à Winnipeg. Elle avait 21 ans. Elle n'a jamais été retrouvée. En 2009, c'est Hillary Wilson, qui fait aussi partie de la famille, qui a été assassinée. Elle avait 18 ans. Le coupable n'a jamais été identifié. »

Alors, lorsque l'Enquête nationale sur les centaines de femmes et filles autochtones disparues et assassinées a été ouverte, la famille Osborne s'est montrée réticente. « Vous comprenez, ces disparitions, ces assassinats, ça détruit nos familles. Matilda est brisée, elle passe ses nuits à s'imaginer sa fille en train de supplier ceux qui lui ont fait ça. La sœur et les frères de Felicia ont de graves problèmes d'alcool, de drogue. Et on comprend bien pourquoi : ils n'ont personne à qui se confier. La seule réponse du système, c'est de leur donner des médicaments. Ça ne résout rien, les calmants. Ça crée une addiction.

« On s'est beaucoup réunis en famille pour parler de l'Enquête nationale. On se disait : *À quoi bon?* Et puis un jour, mon mari a dit : *Il ne s'agit plus de Felicia uniquement. Si la majorité des familles à travers le pays veut une enquête, notre devoir est de les aider.* Et c'est vrai, il est temps de faire entendre nos voix. Nous autres, Premières Nations, nous sommes trop longtemps restés silencieux. J'ai beaucoup réfléchi au pourquoi. Je pense que cela vient de notre éducation chrétienne : « pardonner et oublier ». Mais qui peut oublier son enfant? La douleur qu'on a ressentie en 2003 est la même aujourd'hui. Rien ne s'atténue. »


Darlene Osborne.
photo : Gavin Boutroy

Darlene Osborne se fait donc porte-parole de la détresse autochtone. Invitée, au printemps dernier, à aller rencontrer à Ottawa les commissaires nouvellement nommés pour l'Enquête nationale, elle les invite à venir à Norway House. « Parce que pour le Manitoba, l'Enquête se focalisait sur le Sud de la province, rien n'était prévu pour le Nord. Mais il y a 32 Premières Nations dans le Nord! Je voulais que toutes les familles qui traversent ces mêmes épreuves puissent avoir le choix de s'exprimer.

« Parce que nos familles sont épuisées et profondément blessées que personne ne les entende. Certaines disparitions remontent à 20 ans, et rien n'a été fait. Des grands-parents, des parents sont morts sans avoir de réponses. La grand-mère en moi aimerait savoir avant de mourir ce qui est arrivé à Felicia.

« Alors oui, il y a une part d'espoir dans cette démarche. L'espoir que les enquêtes policières soient reprises du début, qu'on retrouve les coupables. L'espoir que cela nous permette de commencer à guérir. Parce qu'on n'en est pas là, aucun de nous. Mais je pense que ce qu'on espère tous, c'est qu'on ne nous oublie pas. »

Norway House, en tout cas, dont l'école porte désormais le nom d'Helen Betty Osborne, n'oubliera jamais ses quatre filles qui lui ont été enlevées.

Samantha Folster : pourquoi il faut reprendre l'Enquête

Samantha Folster est une conseillère de bande de la Nation Crie de Norway House. Elle voudrait que l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées soit reprise de zéro.

« Je n'ai jamais soutenu l'Enquête. Elle allait ouvrir la boîte de Pandore. Les familles ne vont pas entendre ce qu'elles ont besoin d'entendre. Nous savions que l'Enquête causerait de la douleur aux familles. Ce dont les familles ont besoin, c'est de guérison. Nous n'avions pas besoin de l'Enquête pour le savoir. Nous le savions, mais personne ne nous écoutait.

« L'Enquête doit être reprise de zéro pour répondre à ce besoin de guérison. Mais même si je ne suis pas d'accord avec le processus, pour aider les familles avec le côté émotionnel, je vais être une des assistantes quand ils seront à Norway House.

« J'ai subi l'expérience d'avoir un enfant disparu. Par la grâce de Dieu, je l'ai retrouvé. Ce sentiment de désespoir, de peur, de deuil, je ne le souhaite à personne. Mais je crois qu'il fallait que j'aie cette expérience pour commencer à comprendre le désespoir des familles. »

G .B.

Les responsables de l'Enquête passent à l'offensive

Intitulé *Nos femmes et nos filles sont sacrées*, le rapport provisoire de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées insiste sur trois recommandations auxquelles le Fédéral devrait donner suite immédiatement.

Avant tout, le rapport recommande qu'Ottawa, en collaboration avec les provinces et les territoires, crée une équipe nationale spéciale de police pour évaluer et rouvrir des enquêtes sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées.

Le rapport préconise aussi la mise en place d'un fonds commémoratif, ainsi qu'une augmentation des fonds alloués au Programme de soutien en santé - résolution des questions des pensionnats indiens de Santé Canada.

Dès son lancement, l'Enquête nationale avait été la cible de critiques de la part de familles et de représentants politiques autochtones. Le rapport provisoire attribue les manquements de l'Enquête à la bureaucratie fédérale. Quatre pages du rapport peignent une sombre image du rôle d'Ottawa et du Bureau du Conseil privé.

« Les politiques d'approvisionnement et d'octrois de contrats du gouvernement fédéral n'offrent pas la souplesse nécessaire pour indemniser les Aînés, les Gardiens du feu sacré ou les conseillers culturels en temps opportun. […] Ces délais ont dissuadé les membres des communautés et les organisations autochtones de travailler officiellement avec la Commission d'enquête […]. » (p. 75)

À ce jour, 905 familles se sont inscrites pour témoigner devant l'Enquête nationale. Le gouvernement Trudeau avait initialement débloqué 53,8 millions $ sur deux ans pour la tenue de l'Enquête. Le rapport provisoire demande une augmentation du temps alloué, ainsi que des moyens financiers supplémentaires, sans plus de précision.

G. B.

LA LIBERTÉ À NORWAY HOUSE

▶ La justice tend l'oreille

Les Premières Nations prennent le micro

Norway House, 31 octobre. Le comité Confiance, réconciliation et accès à la justice de la Cour du Banc de la Reine commence son travail de consultation en rencontrant des Chefs et Conseillers de bande du Nord du Manitoba. Le juge en chef Glenn Joyal avait vanté le potentiel de ce comité dans son discours lors des admissions au barreau de 2017.

Gavin BOUTROY
et Barbara GORRAND

« C'est un bon gars, mon fils. Mais il s'est retrouvé pris dans une histoire. Et de là dans le système judiciaire. En liberté conditionnelle le temps que l'affaire soit jugée, il n'a pas pu honorer les rendez-vous fixés par la justice. Je veux dire, quand vous habitez une réserve du Nord, il faut prendre l'avion pour aller jusqu'à la ville, payer un hôtel, on fait comment?

« Petit à petit, les manquements aux conditions de sa liberté se sont accumulés. Quand l'affaire a fini par être jugée, il a été mis hors de cause. Mais il en est quand même à un an de prison pour inobservation des conditions de sa liberté. »

Aberrant? Et pourtant. Ce témoignage anonyme n'est pas singulier. Dans n'importe laquelle des 30 Premières Nations du Nord de la Province, réunies au sein de la Manitoba Keewatinowi Okimakanak (MKO), ces situations sont devenues habituelles.

C'est pourquoi, en ce 31 octobre à Norway House, les visages sont tendus dès le réveil.

8 h 25 du matin. Six juges de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba débarquent à l'aéroport. Il y a là quatre des cinq membres du comité Confiance, réconciliation et accès à la justice (*Trust, Reconciliation and Access to Justice*) : Kaye Dunlop, Sadie Bond, Lore Mirwaldt, et le juge en chef, Glenn Joyal, ainsi que les juges en chef adjoints Marianne Rivoalen et Shane Perlmutter.

Au fil de la matinée, arrivent Chefs et Conseillers de bande de Nations membres de MKO. Et si, dans cette assemblée, juges et leaders autochtones sont assis les uns à côté des autres, il n'en reste pas moins que la salle est clairement divisée.



Les participants à cette rencontre historique à Norway House : de gauche à droite, Sadie Bond, Loretta Bayer, Kaye Dunlop, Gilbert Fredette, le Chef Ron Evans, le juge en chef Glenn Joyal, la Grande Chef Sheila North Wilson, Shane Perlmutter, Lore Mirwaldt, Samatha Folster, Marianne Rivoalen, Darlene Osborne, Anthony Apetagon, et Johnny Anderson.

photo : Gavin Boutroy

Avec, d'un côté, les juges de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba, venus selon les propres termes du juge en chef Glenn Joyal « en toute humilité pour entendre, apprendre et comprendre », et faire le premier pas « d'un long chemin » vers des relations de confiance.

Et de l'autre, les Chefs et Conseillers de bande des communautés du Nord, qui ont profité de la tribune qui leur était offerte pour faire le procès d'une justice dans laquelle ils ne se reconnaissent pas. « Votre système, nos peuples », comme l'a martelé Cathy Merrick, Chef de la Nation crie de Cross Lake, résumant la dichotomie qui oppose les rouages judiciaires établis aux coutumes ancestrales.

Tenter de bâtir des relations de confiance sur ce terreau de ressentiments ne sera pas facile, et l'initiative des juges de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba d'aller à la rencontre des peuples autochtones pour poser cette première pierre symbolique n'en a que plus de mérite. Mais il faudra bien plus qu'un auditoire, aussi attentif soit-il, pour convaincre les Premières Nations du Manitoba que la justice les a entendus.

Sheila North Wilson : « Un effort vers la réconciliation »

La Grande Chef du regroupement des Premières Nations du Nord du Manitoba, Keewatinowi Okimakanak (MKO), Sheila North Wilson, était l'une des invités de marque de ce sommet autour de la justice qui s'est tenu à Norway House.

▶ Quel est votre sentiment général sur le déroulement de cette journée?

S. N. W. : Je pense que les Chefs, les Anciens et tous les délégués sont parvenus à communiquer au comité de la Cour que le système judiciaire actuel pèse sur les peuples autochtones, et qu'il y a de nombreuses raisons à cet état de fait. Le système de protection de l'enfance, avec ses taux très élevés d'enfants dans des foyers d'accueil, la proportion de personnes autochtones parmi les détenus, les femmes et filles autochtones disparues et assassinées, le rôle de la police, la pauvreté, les écoles résidentielles, la *Loi sur les Indiens*…

Tout est lié et permet d'expliquer comment les Autochtones se retrouvent devant le système judiciaire. Et une fois qu'ils y sont confrontés, une sorte de cercle vicieux s'enclenche. Évidemment, le comité à lui tout seul ne peut pas résoudre tous les problèmes. Mais il était nécessaire que les juges entendent, pour pouvoir jouer pleinement leur rôle dans la réconciliation. Et aussi pour qu'ils passent le message aux autres services.

▶ Justement, cela n'a pas été abordé, mais ne serait-il pas utile que toutes les personnes qui travaillent auprès des différents services gouvernementaux viennent constater sur place la réalité de la vie dans les réserves?

S. N. W. : Pas seulement de constater, mais d'en prendre pleinement conscience. Cela permettrait de comprendre notre point de vue, pourquoi nous croyons aux alternatives à l'enfermement en prison. Ça leur permettrait aussi de saisir tout l'enjeu de nos lois autochtones, qui régissaient nos communautés bien avant la mise en place de l'État canadien.

Aujourd'hui, les Conseils de Bandes chargés d'appliquer nos lois traditionnelles sont confrontés aux plus grandes difficultés parce qu'ils ne sont soutenus ni par les gouvernements fédéral et provincial, ni par les services de police et la justice. Avant, nous avions nos propres modes de gouvernements. Ça fonctionnait, et c'est vers un tel système que nous voulons revenir.

▶ Cette journée se déroulait dans le cadre du processus de Réconciliation; au vu de ce qui a été évoqué, pensez-vous qu'il soit possible de réconcilier ces deux systèmes de pensée?

S. N. W. : La venue des juges à Norway House constitue déjà un effort vers la réconciliation. Plus on fera d'efforts, plus on parviendra à une meilleure compréhension. J'ajoute que les efforts doivent également venir de notre côté, parce que nous avons, à juste titre, beaucoup de difficultés à faire confiance au système. Il nous faut travailler sur ce manque de confiance.

B. G.

LA LIBERTÉ À NORWAY HOUSE

▶ **Pour tous, « il est temps de trouver des solutions »**

Lois traditionnelles *vs* droit canadien

Les représentants de Premières Nations du Nord du Manitoba ont fait entendre aux six juges venus à Norway House une série de griefs. Il y avait du pratique : ***Nous voudrions que la GRC puisse intervenir quand on le demande, même sans mandat de perquisition.*** **Il y avait aussi un questionnement des fondements mêmes de la loi canadienne.**

Gavin BOUTROY
et Barbara GORRAND

Certains n'avaient pas hésité à prendre un bateau, une voiture, et un avion pour arriver depuis Oxford House, par exemple. C'est dire si les chefs et conseillers issus d'une dizaine de communautés autochtones du Nord du Manitoba, invités à participer à la table ronde à Norway House, avaient pris leur mission à cœur. Et avaient préparé leurs arguments.

Sur une palette allant du scepticisme à l'espoir, ils ont déroulé leurs griefs à l'endroit de la justice. Et, plus largement, face à un système dont ils se sentent prisonniers depuis les débuts de l'assimilation. Ils ont insisté sur les séquelles toujours à vif des écoles résidentielles, sur la rafle des années 1960, sur les traumatismes liés aux assassinats et disparitions de femmes et filles de leurs communautés. En un mot, ils ont fait valoir le manque de considération des autorités à leur égard.

De façon unanime, ils ont dénoncé les conditions d'accès aux cours de justice qui rendent « quasi inévitables » les manquements aux conditions de maintien en liberté. Ils ont aussi dénoncé le recours « systématique » au placement des enfants dans les systèmes d'accueil, ou encore le rôle « uniquement punitif » des services de police. Il y a eu matière à nourrir les débats.

Un constat s'est dégagé, en somme. Pour les intervenants, il appelait une seule solution : plus d'autonomie dans la gestion des conflits affectant leurs communautés. Autrement dit : tendre à un meilleur équilibre entre lois autochtones et droit canadien.

Comme l'expliquait le conseiller de bande de God's River Moses Okemow au sortir de la réunion : « Dans ma communauté, j'ai le portefeuille de la justice et de toutes les affaires qui ont trait à la police. Et je peux vous dire que parfois, pour les petites histoires, il vaut mieux ne pas appeler la police. Leur job, c'est d'envoyer les gens en prison. Il vaut mieux gérer certains incidents en Conseil, essayer de comprendre, par exemple, pourquoi une telle personne prend de la drogue. Nous avons recours à des experts, nous avons une personne qui vient et à qui les gens se confient. Déjà 12 personnes ont bénéficié de cette aide. Je sais que ça n'a pas l'air de beaucoup, mais pour nous c'est un signe d'espoir. »

Un espoir auquel veut croire également Wilfred Snowbird, un autre conseiller de bande de God's Lake : « J'espère qu'il y aura un suivi aux problèmes que nous avons exprimés. Parce que le système judiciaire actuel ne marche pas pour nos jeunes. Je vois cette rencontre comme le signe qu'enfin, on va nous écouter. Mais ces discussions, ça fait longtemps qu'on les a et il n'y a jamais eu d'effet. Alors, on verra. La première chose à faire, peut-être, c'est d'arrêter d'envoyer systématiquement nos jeunes en prison pour des petits méfaits qui mériteraient simplement une peine de travail communautaire. Parce que la prison empire les choses pour eux. Avec la prison, on apporte aucune solution. On crée des problèmes ».

Face à ce barrage de critiques et de recommandations, le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine a reconnu l'énormité de la tâche entamée par les magistrats. Lors d'une pause au cours de la journée, il a confié à *La Liberté* : « C'était une matinée pas mal enrichissante, et qui confirme pour tout le monde que ça va être une longue journée. C'est-à-dire que le processus de réconciliation va prendre de la patience, du courage, et du temps. Je trouve que ce que j'ai entendu ce matin, c'est beaucoup de douleur, beaucoup de frustration, et des préoccupations pour le futur.



Le juge en chef Glenn Joyal, de la Cour du Banc de la Reine du Manitoba (à gauche) , a écouté les griefs des chefs des Premières Nations de MKO, emmenés par la Grande Chef Sheila North Wilson, lors de la rencontre à Norway House organisée par le Conseiller de Bande Gilbert Fredette (à l'arrière-plan).

photo : Gavin Boutroy

« Comme je l'ai expliqué dans mes commentaires préliminaires, on n'est pas ici pour préconiser des solutions ou suggérer des recours faciles. Mais pour écouter, apprendre et comprendre. Et jusqu'à présent, même si ce qu'on a entendu était parfois difficile à entendre, c'était nécessaire. »

Glenn Joyal a souligné quelques interventions qui l'ont marqué sur le coup.

« Le Chef de Norway House, Ron Evans, a posé la question suivante : *À quel point est-ce que nous devrions examiner le besoin d'un nouvel équilibre entre les droits individuels et les droits collectifs?*

« Il avait une autre question fondamentale : *Lorsqu'on dit qu'on cherche une espèce de réconciliation, on est en train de réconcilier quoi au juste?* Ça semble simple comme question, mais il faut trouver une réponse, parce que c'est au cœur de tout ce qu'on fait. On voit plus large, on voit des tentatives de réconciliation politique, sociale, mais on ne sait pas exactement ce que ça veut dire, une réconciliation plutôt juridique. »

Dans son discours de clôture, le juge en chef de la Cour du Banc de la Reine a reconnu que sa délégation était en partie venue sur le terrain pour symboliser l'État - y compris ses lacunes. Et sans vouloir résumer les six heures de discussion, il a également tenu à souligner son ouverture à l'idée d'un système judiciaire autochtone parallèle qui, en même temps, préserverait la primauté du droit.

JOUR DU SOUVENIR

Souvenirs d'une juive française immigrée au Canada

« Il faut que les enfants sachent »

La vie de Muguette Myers, née Szpajzer, a basculé à l'âge de 10 ans quand, en 1942, elle a dû fuir Paris avec sa mère. La famille juive a pris refuge dans le village de Champlost. Survivantes du génocide des juifs d'Europe, Muguette Myers et sa mère ont émigré au Canada à la fin de la guerre. Ses mémoires ont été publiés. (1)



presse8@la-liberte.mb.ca

Où commence votre histoire?

M.M : Mes parents étaient polonais, nés à Varsovie. Il y avait beaucoup d'antisémitisme en Pologne. Un jour, ils se promenaient dans la rue et deux énergumènes ont couru après eux. Ils ont frappé mon père au front avec une bouteille cassée. La police est venue, mais elle a embarqué Maman et Papa au poste. Il y a un dicton polonais qui dit : *Heureux comme Dieu en France*. C'est à ce moment-là qu'ils sont partis à Paris, en 1926.

Avez-vous vécu la montée des sentiments antisémites en France?

M.M : J'étais une enfant, donc très peu. J'avais dix ans quand j'ai commencé à porter l'étoile. C'était en 1942.

Une des particularités de votre histoire, c'est que votre mère vous a protégée des horreurs de la guerre. Elle a quand même dû vous expliquer le port de l'étoile...

M.M : Maman a expliqué qu'à Paris, comme partout en France, des gens devaient porter l'étoile pour s'identifier. Elle n'est pas rentrée plus que ça dans le sujet.

Pour moi, tout se rapportait à Maman.

Voyez-vous, mon père est mort quand j'avais trois ans. En France à ce moment-là, seuls les hommes étrangers avaient le droit de travailler. Maman, cette toute petite bonne femme, a été jusqu'au ministère du Travail à Paris pour exposer son cas. Maman a été la première femme étrangère en France à obtenir un permis de travail.

Est-ce que l'attitude des gens a changé lorsque vous avez dû porter l'étoile?

M.M : J'avais une voisine, Marguerite, qui était allée faire sa première communion. Et moi, j'étais allée l'attendre à la sortie de l'église. Je portais l'étoile. Tout le monde est sorti de l'église. D'abord j'avais mis la main sur l'étoile pour la cacher, et puis je me suis dit : *Je n'ai pas fait de mal; je dois la porter, je la porte.*

Et Marguerite, je ne l'oublierai jamais, est sortie de l'église, et avant d'aller vers ses parents, elle a couru vers moi et m'a embrassée. Moi qui portais une étoile. C'était magnifique.

Vous connaissiez déjà le village de Champlost quand vous avez fui Paris en 1942, alors que les rafles s'intensifiaient...

M.M : Le gouvernement français avait évacué les femmes et les enfants hors de Paris en 1939, parce qu'ils pensaient que la ville serait bombardée. Moi j'avais été évacuée vers le village de Champlost, dans une maison qui appartenait à un marin. Le monsieur était déjà âgé et la maison était plutôt mal entretenue.

Maman a dit à une autre dame : *Venez, on va faire le ménage.*

Elles ont ouvert les placards et ont trouvé un coffre dans lequel il y avait de l'argent, des bijoux, des choses que le capitaine avait rapportées.

L'autre dame a dit à Maman : *Nous sommes riches!* Maman a dit : *Comment nous, est-ce que ça nous appartient?* L'autre dame a répliqué : *Il n'en saura rien, il est trop vieux.*

Ça, ça ne marchait pas pour Maman. Elle a dit à grand-mère de faire le guet pour ne pas que l'autre dame se serve, et elle est allée chercher monsieur le curé et monsieur le maire.

Là-bas, à Champlost, tout le monde est cousin. M. le maire et le marin y compris. M. le maire a emporté le coffre, et il a dit à maman : *Considérez-vous comme citoyenne d'honneur de Champlost. Si vous avez besoin de nous, revenez*. C'est comme ça qu'en 1942, on a pu retourner à Champlost.

Sous la protection du village, vous survivez à la guerre, puis vous rentrez à Paris, et à l'âge de 15 ans, en 1947, vous immigrez au Canada...

M.M : Dans les ourlets du manteau de ma grand-mère, Maman a trouvé de l'argent américain et deux lettres, chacune d'un de ses frères. Maman savait que ses frères étaient partis en Amérique. Mais pour nous, l'Amérique, ça allait du Pôle Nord au Pôle Sud. Sur les lettres, elle a trouvé deux adresses. Elle a écrit aux deux frères, qui ont commencé à entreprendre des démarches pour nous envoyer au Canada. Ils



Près de 600 élèves et étudiants ont assisté aux deux conférences données par Muguette Myers à l'Université de Saint-Boniface à la fin octobre.

photo : Gavin Boutroy

nous croyaient mortes. Puisque pendant cinq ans ils n'ont pas eu de nouvelles. Mon oncle à Toronto disait la prière des morts pour nous à la synagogue.

Une fois arrivée à Montréal, je suis allée à l'école anglaise. Maman aurait bien voulu me mettre dans une école française, seulement comme nous n'étions pas chrétiens, c'était impossible. Il fallait qu'on aille à l'école anglaise qui était protestante.

J'étais malheureuse, parce que je ne parlais pas un mot d'anglais. Nous parlions yiddish. Comme le yiddish c'est une langue vivante, il emprunte un peu de toutes les langues. Nous dans notre yiddish, on mettait des mots français. À Montréal, ils mettaient des mots anglais, que je ne comprenais pas. C'était difficile.

Même, je me souviens de la fois où j'avais besoin de chaussures. Avec Maman on est arrivées sur la rue Sainte-Catherine. À la devanture d'une boutique, il y avait affiché : *Gratuit avec chaque paire de chaussures, une paire de claques.* Ici, les claques, ce sont les caoutchoucs qui se mettent sur les chaussures. Pour nous, les claques ce sont les baffes. Alors on n'est pas rentré.

Quelle identité avez-vous retenue? La française, la juive, la canadienne, la polonaise...

M.M : Je ne me suis jamais sentie polonaise. Je suis française de naissance et canadienne d'adoption. Canadienne-juive, ou juive-canadienne, ça dépend. Par exemple, nous les Canadiens juifs de l'Est, quand des lois sont promulguées, on demande toujours : *Est-ce que c'est bon ou mauvais pour les juifs?*

Je suis croyante, mais pas pratiquante du tout. En revanche, ma fille est très pratiquante. Maman venait d'une famille de *Hasidim*, très pieuse; et les parents de Papa étaient athées. Il y a une forte identité juive, ce n'est pas que la religion. Nous savons que nous sommes juifs, c'est dans notre corps, dans nos veines.

Vous avez décidé de raconter votre histoire dans un livre...

M.M : Il me semble que les enfants ne savent pas tout ça. Je crois qu'à la maison, ils ne l'ont pas appris. Ce n'est pas dans les cours. Il faut un rappel. Il faut que les enfants sachent, pour qu'ils soient tolérants envers les autres. Peu importe si les gens parlent une autre langue, s'ils s'habillent différemment, il faut les aimer. Aujourd'hui, il y a des gens qui se détournent quand ils voient une dame avec un fichu sur la tête. C'est idiot.

Quand nous sommes arrivées à Montréal, j'ai dit à Maman : *Ça n'arrivera pas ici, ce qui est arrivé.* Alors Maman a dit : *Il ne faut jamais dire ça. L'Allemagne était le pays le plus cultivé d'Europe. Les grands compositeurs, les grands écrivains, les grands philosophes, tout ça c'était en Allemagne et regarde ce qui est arrivé.*

(1) *Les Lieux du courage*, les mémoires de Muguette Myers, sont publiés par la Fondation Azrieli. C'est le 74e livre dans la collection Azrieli des mémoires de survivants de l'Holocauste, qui est distribuée gratuitement dans les écoles du Canada.

JOUR DU SOUVENIR

▶ Une adolescente commémore la Première Guerre mondiale

Ces ancêtres qui nous poussent à savoir

Il y a un siècle, plus de 4 000 soldats canadiens sont morts au cours de la bataille de Passchendaele, dont des Manitobains. Une bataille sanglante qui interpelle puissamment Kiera Wortley, 17 ans.

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Kiera Wortley, élève en 12e année au Collège Jeanne-Sauvé, est en Belgique, du 5 au 11 novembre comme membre de la délégation canadienne qui participe à la commémoration de la bataille de Passchendaele. Un évènement qui est pour elle beaucoup plus qu'un épisode de la Première Guerre mondiale.

« Donald Halliday Mcartney, le parrain de mon arrière-grand-mère Mary Patricia Boyd, a participé à cette bataille. Donald Mcartney était l'ami de mon arrière-arrière-grand-père, Henry Stanley Bennett. Tous deux étaient soldats de la première cohorte de la Princess Patricia Light Infantry. Si mon arrière-grand-mère porte le nom de Patricia, c'est en l'honneur des "Princess Pat".

« À Passchendaele, Donald Mcartney a vécu une expérience intense, horrible. La pluie, les obus, les mitrailleuses, les tranchées boueuses, la charge dans le *no man's land*… »

C'était avec l'objectif stratégique d'affaiblir les forces allemandes en Belgique en s'emparant des chemins de fer que les Alliés ont déclenché la bataille de Passchendaele, menée du 26 octobre au 10 novembre.

« Donald Mcartney a été gazé au cours de la bataille. Il a survécu. Il a suffisamment guéri pour retourner sur le champ de bataille et y mourir en 1918.

« De son côté, mon arrière-arrière-grand-père a été blessé en France en 1916. Il a été soigné par Fanny Goodger, l'infirmière qu'il a épousée, mon arrière-arrière-grand-mère. La guerre a toujours hanté mon arrière-arrière-grand-père. Henry Stanley Bennett sursautait chaque fois qu'il entendait un moteur d'automobile pétarader. À l'époque, on parlait de *shell shock*. En 2017, on évoquerait le syndrome de stress post-traumatique. »



Henry Stanley Bennett, l'arrière-arrière-grand-père de Kiera Wortley. De 1941 à 1957, Henry Stanley Bennett a occupé les fonctions de sergent d'armes à l'Assemblée législative du Manitoba.

photo : Gracieuseté Kiera Wortley



Kiera Wortley.

photo : Daniel Bahuaud

L'impact de la Première Guerre mondiale sur Kiera Wortley ne s'arrête pas là.

« La branche maternelle de ma famille est mennonite, une confession chrétienne pacifiste. Mon arrière-grand-père, Martin Klaassen, s'était enfui aux États-Unis pour éviter la conscription. Mais il a été renvoyé au pays, parce qu'il n'avait pas les pièces d'identité requises. De retour au Canada, il a été arrêté et mis en prison. »

JOUR DU SOUVENIR

Satori Diop, petite-fille d'un membre des Einsatzgruppen, raconte

« J'avais honte d'être Allemande »

Elle ne devrait pas. Et pourtant, pendant longtemps, Satori Diop a eu honte de ses origines, de son grand-père Wilhelm, ancien membre des Einsatzgruppen, cette subdivision armée de la Gestapo. À 66 ans, et après avoir œuvré 40 ans sur elle-même, elle panse ses plaies pour guérir celles des autres.

Elisabeth VETTER
Collaboration spéciale

« Du courage? Je ne sais pas pourquoi les gens pensent que j'en ai. Au contraire, j'ai laissé tout ça dans un coin jusqu'à maintenant ». Derrière ses lunettes bleues Klein, Satori Diop rayonne. Pourtant un passé sombre voile par moment son regard. Celui d'un grand-père qu'elle n'a presque pas connu et qui, toutefois, a tant marqué sa vie.

Tout autour d'elle, la foule vit et grouille. Les bambins babillent et les groupes défilent. Autour d'elle, c'est le foyer du Musée canadien pour les droits de la personne. Un écrin tout choisi pour conter une histoire tue jusqu'à récemment encore.

« J'ai grandi avec mes grands-parents paternels, formellement opposés au régime nazi. Mais ça, je ne le comprenais pas encore. Je ne comprenais pas pourquoi nous n'allions pas chez un certain épicier, pourtant si proche de chez nous ». Un jour, elle a compris. L'épicier, en plus d'être un admirateur fervent du IIIe Reich, était profondément antisémite, alors même la guerre finie. Satori retrace ses jeunes années. Son accent germanique trahit son pays, sa ville. Bremerhaven.

C'est plus tard qu'elle a su. « J'avais 8 ans lorsque je l'ai rencontré pour la première fois. Enfant, le sujet était évité et j'ai grandi dans une atmosphère de silence, de non-dits. Je l'ai su lorsque j'étais adolescente. Je ne sais plus comment, mais je l'ai su », souffle-t-elle. Sans haine et sans peine, elle se confie. « Mon grand-père maternel, Wilhelm, était membre des Einsatzgruppen, ces groupes d'intervention rattachés à la Gestapo. Lui faisait partie du groupe D, celui déployé vers la Roumanie, l'Ukraine et les pourtours de la Mer noire », situe Satori Diop. Ces escadrons de la mort, sont chargés par Himmler – funeste artisan de la Solution finale – de traquer et d'exécuter les opposants au régime. Entre 1941 et 1944, plus d'un million et demi de personnes, juifs comme partisans communistes, sont assassinées par ces unités de police politique militarisées. La « Shoah par balles » définira plus tard la rapidité et la brutalité de ces exécutions.

« J'ai consulté l'année passée le fonds d'archives consacré aux Einsatzgruppen lors de mon séjour à Munich », reprend-elle. Sur place, elle n'aura que deux jours pour examiner les pièces. « Là-bas, les rapports affirmaient qu'il n'avait rien fait. Mais les membres des groupes d'intervention étaient tous d'anciens policiers : ils savaient comment rédiger un rapport sans se mettre en cause », témoigne Satori. « L'un deux attestait de sa responsabilité dans ces tueries. Mais il disait aussi, comme d'autres : Je n'étais pas seul. Tout le monde le faisait, sans quoi, nous étions aussi tués ».


« Je ne suis pas en paix avec le passé. Je pense que jamais je ne le serai », assure Satori Diop, petite-fille d'un membre de la Gestapo.
photo : Elisabeth Vetter

Sur l'escadron D, seuls quatre hommes seront condamnés. Pour les autres, avant le retour à la vie civile, il faudra passer 3 ans en camp d'internement. Des murs assez hauts pour entrapercevoir le ciel, quelques barbelés à peine, et pour eux un repas chaud servi par trois fois alors même que le reste du pays se meurt des stigmates d'un conflit encore trop récent. À leur retour, c'est parfois même un emploi offert par le Gouvernement qu'ils retrouvent. « Mon grand-père, lui, était en quelque sorte secrétaire. J'ai appris, en lisant les actes du processus de dénazification mis en place par les Alliés après la guerre, qu'une fois saoul, il avait tout raconté à l'un de ses voisins. Il avait raconté les 1 500 personnes qu'il avait tuées ». De cette confession ressort un indice, le manteau rouge.

Petite, la mère de Satori reçoit un manteau rouge de son père. Il affirme l'avoir trouvé à un endroit où les gens « jettent les choses ». De cette anecdote, Satori en a fait un poème en anglais. «Two little girls born in nineteen-thirty-four and one red coat they shared », chantonne le premier vers, pour rendre hommage à la petite fille juive à qui appartenait ce manteau. « Pour moi, c'était plus facile de témoigner dans une autre langue que la mienne. Ça m'a permis cette distance », atteste-t-elle.

Avec le cheminement, Satori Diop panse encore ses plaies. Ses enfants à elle, n'ont pas grandi dans le silence. Eux savent. « J'ai pu en parler après beaucoup d'années de travail sur moi-même. À l'école, on nous disait que c'était notre responsabilité pour que l'horreur ne se reproduise plus. J'avais honte d'être Allemande », confie cette force tranquille.

Aujourd'hui, l'Allemagne d'Hitler n'est plus. Satori non plus n'est plus la même. Elle ne pardonne pas mais avance, sans émettre de jugement : « J'ai eu la chance de ne pas vivre dans un système dictatorial et je suis reconnaissante de vivre à une époque où je n'ai pas à prouver qui je suis. C'est à nous tous d'être impliqués maintenant, de comprendre que la guerre n'est pas une solution. Nous devrions tous en être conscients ». Et de conclure : « Je ne suis pas en paix avec le passé. Je pense que jamais je ne le serai. »

TRIBUNE LIBRE

Comment exprimer la douleur d'une nation?

par Jean-Pierre Dubé

Le 16 novembre arrive et nous allons, tous Métis et Canadiens de langue française que nous sommes, être de nouveau confrontés à notre peine collective, avec tout le poids et la maturité de ses 132 ans. Nous allons remémorer l'injustice de la triste fin en 1885 du Père du Manitoba. En se demandant encore une fois comment cette mort tragique a pu arriver. Et nous écraser.

C'est pareil pour moi. J'ai récemment écrit de façon critique sur la vie et l'œuvre de Louis Riel. Ça n'empêche pas de voir remonter dans le temps des images détaillées qui dérangent. Les chefs métis chassés par l'armée canadienne. La persécution et l'exil. L'abolition des droits. Les mensonges sur l'amnistie et la dépossession du territoire. L'impossible refuge sur la terre ancestrale. La vie hors de son propre corps. La haine des Anglais.

Suis-je le seul à sentir l'humiliation franchir des générations silencieuses pour tout à coup me mordre en plein cœur et me faire pleurer de rage? Encore une fois. Pour tout ce qui a été vécu et assumé par nos ancêtres. Pour tout ce que nous vivons encore d'injustices. De combats perdus d'avance. De résistances farouches pour des victoires éphémères arrachées au destin qui aurait pu être beau et grand. Qui aurait pu si… Si quoi?

Ces pensées reviennent en boucle.

La Nation est métisse. Elle parle français. Et elle disparaît.

La valeur et la contribution de nos ancêtres ne reposent pourtant pas sur l'œuvre d'un seul homme et de quelques résistances. La Nation a connu son âge d'or pendant les 70 premières années du 19e siècle. Avec ses traiteurs bien en charge du commerce des fourrures, elle constituait la tribu la plus puissante et influente de l'Ouest. C'était une société traditionnelle avec des institutions civiles et laïques, inclusive des couleurs, langues et cultures des Plaines. Elle s'épanouissait en marge de la barbarie nationaliste des Européens qui s'étendait alors sur les continents. Elle était annonciatrice d'un Canada qui s'affirme comme champion de la diversité - et qui échoue parfois lamentablement.

Les Métis ont été pris au jeu nationaliste et ils ont été écrasés. Ils ne méritaient pas ce qui leur est arrivé : leur chute a été brutale et sans appel. Mais ils ne sont pas de parfaits innocents.

La lecture de certains passages sur la vie de Riel m'avait troublé : c'était parfois intolérable de constater comment il s'était exprimé et comporté. Pendant longtemps, je ne voulais pas en savoir davantage, par exemple, sur l'étendue de son narcissisme, ses dialogues avec son Dieu et ses tentatives de faire des miracles alors qu'il menait la Résistance du Nord-Ouest. Sur la certitude qu'il avait de ressusciter au moment de monter à l'échafaud.

Avec la distance, j'ai pris conscience des mensonges propagés dans l'espace public et sur la scène artistique. Et j'ai voulu en avoir le cœur net. Je me suis mis à fouiller. J'ai mis de côté les épisodes choisis pour me rassurer et, dans un espace de déchirement, je me suis forcé de lire jusqu'au bout. J'ai encaissé l'humiliation. J'ai accepté les pénibles effets de la connaissance sur mon appréciation de la saga métisse. La démarcation entre les victimes et les bourreaux m'apparait moins claire qu'avant, je ne peux plus voir l'histoire métisse uniquement comme une lutte entre bons et méchants.

Nation marron, pendant que nous disparaissons, d'autres sang-mêlé émergent parmi les nations autochtones et forment la population qui connaît la plus forte croissance au pays. Pendant que nous disparaissons, les Premières Nations font face à leur passé et dénoncent le colonialisme au grand jour et tous les jours. Pendant que nous disparaissons, d'autres groupes sortent des marges pour rejoindre la grande conversation des blessés pour la couleur de leur peau, leur langue, leur sexe et de leurs croyances.

Où c'est qu'on est, nous autres Métis? Au bout de notre corde bien fixée sur une demande d'exonération qui tourne en rond.

Ne sommes-nous pas autant colons et colonisateurs qu'autochtones et réfugiés? N'avons-nous pas la capacité de tout entendre et de tout embrasser? Pourquoi ne serait-on pas encore une fois volontaire pour porter une part de la complexité et des contradictions de notre société? Sommes-nous capables d'exprimer la douleur de la Nation et d'aller à la rencontre de la souffrance des autres?

De plus en plus, nous sommes témoins de conversations entre minorités qui se parlent et puis se taisent, claquent la porte et reviennent en silence pour écouter encore un peu. Endurer le malaise. C'est pénible et dérangeant, la réconciliation. Nos certitudes ne tiennent plus. On ne sait plus quelle est notre place. Ni quel rôle jouer.

Mais une chose est certaine : ce n'est pas le moment de disparaître.

Journaliste et auteur, Jean-Pierre Dubé a récemment publié *l'Évangile de Louis Riel* aux Éditions du Péricarde.

Les nouveaux visages du CA de la SFM

BERNARD LESAGE : « Le grand dossier, c'est la petite enfance »

Le nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine compte 20 membres depuis le 12 octobre. À terme, ils seront 22.

Semaine après semaine, *La Liberté* s'entretiendra avec chacun d'entre eux pour mieux comprendre leurs priorités, leur parcours, leurs motivations. Et faire ainsi découvrir aux lectrices et lecteurs les porte-parole de la francophonie post-refonte.



presse3@la-liberte.mb.ca

Si Bernard Lesage est aujourd'hui le président de la Commission scolaire franco-manitobaine (CSFM) un poste qu'il occupe depuis 2004, c'est en réalité petit à petit que le natif de Notre-Dame-de-Lourdes a fait ses « classes » au sein de la communauté francophone de la province.

Celui qui, par ailleurs, élève des bœufs dans son village natal, explique. « Je me suis impliqué par conviction. Lorsqu'en 1994, l'idée a émergé d'établir une commission scolaire pour toutes les écoles enseignant le français langue première, j'ai pensé que c'était un très bon système. Moi-même à cette époque, j'avais cinq enfants scolarisés. Je me suis investi dans les comités scolaires, puis à la Fédération provinciale des comités de parents, devenue depuis la Fédération des parents du Manitoba. »

Bernard Lesage s'est ensuite présenté comme représentant régional pour les écoles de l'Ouest et a remporté sa première élection en octobre 2002. « Aujourd'hui, j'en suis à ma 16e année en tant que commissaire! Et ma volonté n'a pas failli : il y a encore tellement à faire. »


Le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, Bernard Lesage, veut porter haut les revendications de la communauté.

photo : Barbara Gorrand

Depuis le 12 octobre, Bernard Lesage est l'un des trois membres institutionnels nommés au sein du conseil d'administration élargi de la SFM. Une mission qu'il aborde avec la ferme intention de porter haut la voix communautaire. « Je veux m'assurer qu'on défende et qu'on œuvre pour l'épanouissement de nos communautés. Et pas uniquement en matière d'éducation, mais au sens large. Si nous sommes tous sur la même longueur d'onde, nous allons pouvoir faire avancer les dossiers. J'ai vraiment espoir en ce nouveau modèle de gouvernance. »

Bernard Lesage a déjà hâte de s'atteler à la tâche. « Pour moi, il y a un grand dossier, c'est la petite enfance. Il y a de fortes demandes de places en garderie qui ne sont pas satisfaites. Si nos jeunes ne peuvent pas avoir accès à des garderies en français, il va devenir difficile pour eux de vivre leur francité. Mais je veux aussi profiter de cette nouvelle ère à la SFM pour qu'on s'assure d'être présents au rural, d'aller à la rencontre des communautés plus éloignées, comme à Thompson par exemple, pour voir quel appui on peut leur apporter. Il ne faut laisser personne de côté. »

La SFM a son exécutif

La première réunion du nouveau conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine a été tenue le 19 octobre.

Lors de la rencontre, le conseil s'est doté d'un comité exécutif : Christian Monnin (président du CA); Angela Cassie (vice-présidente du CA); Émilie Morier-Roy (représentante de la jeunesse); Charlotte Hébert (représentante des femmes) et Jean-Guy Talbot (administrateur). Jean-Guy Talbot a par ailleurs été désigné trésorier du comité exécutif.

Le CA de la SFM n'a pas encore formé de sous-comités. La prochaine réunion est prévue pour novembre. Au moment d'écrire ces lignes, une date précise n'avait pas été fixée.

D. B.

CULTUREL

Gad Elmaleh, son rêve américain passe par Winnipeg

« Je n'ai pas envie d'être confortable »

Repartir de zéro. Ranger son statut d'icône et retourner dans l'anonymat. Il y a deux ans, Gad Elmaleh débutait son pari : faire rire en anglais. Une langue qu'il apprivoise à chaque représentation d'*Oh my Gad!*, ce spectacle qui l'amène à Winnipeg. (1) En pleine tournée canadienne, l'humoriste s'épanche sur ce choix d'un renouveau qui lui est vital.



LÉO GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

▶ *La Liberté* : À 5 ans, vous rêviez de devenir « une sorte de Michael Jackson ». Est-ce toujours cette idée qui vous guide aujourd'hui jusqu'en Amérique?

Gad Elmaleh : Je crois qu'il y a plusieurs choses. Il y a l'insatiable envie de toujours vouloir faire plus grand, plus fort, meilleur, plus loin. Ça, c'est en moi. Et c'est comme ça. Alors il me faudrait des heures pour expliquer tout ça, c'est psychanalytique. Le petit enfant qui est en moi, qui veut rendre fiers ses parents. Mais le grand plaisir que j'ai de faire ce nouveau projet en anglais, c'est de tous les jours être excité d'aller au travail. C'est quand même un bonheur. Je l'avais il y a 23 ans quand j'ai démarré le métier, mais je ne veux pas le perdre. Moi je n'aime pas rester dans ce que je sais faire, dans mon confort. Je n'ai pas envie d'être confortable.

▶ Vos proches comprennent-ils cette envie?

G. E. : Certains ne comprennent pas du tout. Je me rappelle de discussions à mourir de rire avec Jamel Debbouze qui me disait : *Mais qu'est-ce que tu vas foutre là-bas mon frère, rentre chez toi!* On rigolait. Je lui disais que j'avais besoin d'un défi. Et lui me répondait : *Mais quel défi? T'as un public qui t'aime, tu remplis des zéniths! Gad, sois gentil avec toi.* Mais ça n'a rien à voir avec ça (rires). C'est juste que j'ai besoin de cette motivation, de ce challenge.

▶ Ça demande aussi beaucoup d'humilité de repartir de zéro, de faire des petites salles, parfois vides...

G. E. : C'est paradoxal en fait, parce que c'est un mélange d'humilité et de sacrée ambition, presque mégalo. Parce que c'est assez ambitieux et fou à la fois d'aller tout seul sur scène et de se dire : *Je vais les faire marrer*. Mais oui...Oui il faut vraiment pouvoir se remettre complètement en question. Et si tu n'as pas la capacité de le faire, alors ce n'est même pas la peine de faire ce métier.

▶ Le rire de ceux qui ne vous connaissent pas est-il plus appréciable?

G. E. : Complètement. J'avais fait ce comparatif avec une femme qui ne sait absolument pas que je suis connu dans un autre pays, ou que j'ai de l'argent, et qui m'aimerait quand même. C'est tellement flatteur. Alors quand je suis cynique, je dis que ça n'existe pas, que ce n'est pas vrai. Mais pourtant je continue à croire qu'une femme peut continuer à m'aimer pour ce que je suis profondément. Là, en ce moment, je ne sais pas. Peut-être que je la trouverai à Winnipeg, ou sur les routes du Canada?

▶ Alors votre but ultime, c'est plus séduire que faire rire...

G. E. : Je crois qu'il y a un peu de ça, en effet. On veut obtenir des résultats, en quelque sorte. C'est donc un travail de séduction. Mais c'est aussi un travail de solitaire. Je ne vais pas vous sortir le mythe de l'artiste seul après avoir quitté la scène, mais il existe. Surtout en tournée en Amérique du Nord, il y a ce côté un peu solitaire. J'aime tellement ça. J'aime tellement mon métier, monter sur scène.

▶ Courir après ses rêves, ce n'est pas parfois se rendre la vie plus difficile?

G. E. : ... On pourrait en faire un livre! (rires). C'est une vraie question. C'est peut-être pour me rassurer que j'ai trouvé la réponse que je vais vous donner, mais je préfère que mes enfants aient un père heureux et épanoui, qu'ils le voient moins, plutôt qu'un papa qui soit véner [version populaire du verbe *énerver*] à la maison. Qui n'a qu'une hâte, c'est de se casser de la maison pour aller faire des *shows*. Donc il y a une forme d'égoïsme peut-être, même si je les aime plus que tout et que j'essaie de passer un maximum de temps avec eux. Mais ils ont un papa heureux. Et quand ils le voient, il a accompli des choses qu'il aime, donc il peut leur donner plus.

▶ Où vous situez-vous aujourd'hui dans votre projet, vos ambitions américaines?



En pleine tournée américaine pour son spectacle « Oh my Gad! », Gad Elmaleh s'apprête à entamer un nouveau chapitre de sa conquête du rire en anglais.

photo : Gracieuseté Rockzierski Média

G. E. : Je pense qu'il y a une première étape, un premier chapitre qui a été fait. Et le deuxième chapitre, ça va être d'avoir, j'espère, une série où je vais pouvoir me raconter, parler de cette vie, de tout ça. Mais plus à la télé, pour toucher plus de monde. Je ne fais plus trop de cinéma, ça me convient moins on va dire. Mais le *TV series*, le *TV show*, c'est vraiment quelque chose qui m'attire. À la croisée des chemins entre le *stand up* et le cinéma.

▶ Vous êtes régulièrement en contact avec Jerry Seinfeld, votre idole et désormais mentor...

G. E. : Oui on est très proches, on échange beaucoup, on passe du temps ensemble. On joue dans les *comedy clubs*, on vit. On a créé un *show* qu'on a joué tous les deux il y a trois semaines en France. On est vraiment des *bros*.

▶ Comme quoi, rien n'est impossible...

G. E. : Complètement ! Et j'y crois. D'ailleurs, c'est un message que j'envoie à tous les jeunes qui veulent faire ce métier, ou un autre. Si vous avez un projet et qu'on vous dit : *T'es fou!* ça veut dire que c'est un bon projet. Alors il faut y aller. *Go forward!*

(1) Dimanche 12 novembre, 19 h 30, au Burton Cummings Theatre.



Dehors

De Gilles Poulin-Denis

À l'annonce du décès de son père, Arnaud revient à la ferme familiale après 14 ans sur le terrain en tant que correspondant de guerre. Là, Arnaud doit se confronter à ce qu'il a abandonné : sa terre, ses souvenirs et son frère, Armand, qui l'accueille carabine en main et ne veut rien savoir. Comme toute histoire de famille, c'est compliqué. Peut-être les derniers vœux du père adouciront la violence des retrouvailles. Peut-être la fratrie s'en sortira-t-elle indemne, à moins que…

Quels autres secrets renferment les bois qui entourent la ferme familiale ? Qui est cette adolescente mystérieuse? Et câline, d'où proviennent ces aboiements constants !?

Dans une ambiance qui pourrait rappeler les prairies manitobaines, ce nouveau texte du Fransaskois Gilles Poulin-Denis renferme une dramaturgie qui relève de l'intrigue et parfois du mystique. Cette pièce présentée en collaboration avec Les productions Hôtel-Motel (Mtl) a déjà reçu les ovations du public à Montréal et à Ottawa. Quel accueil lui réserverez-vous?

DU 23 NOVEMBRE AU 9 DÉCEMBRE 2017



UNE COLLABORATION DES

Productions Hôtel-Motel et du Théâtre Cercle Molière

MISE EN SCÈNE DE

Philippe Ducros

AVEC

Robin-Joël Cool
Jean Marc Dalpé
Marie-Ève Fontaine
Patrick Hivon
Isabelle Roy
Richard Thériault
Interprétation alternée de l'enfant par Marcel Connelly et Élya Lavoie

COMMANDITAIRE DE SAISON
LIQUOR MART

COMMANDITAIRE PRINCIPAL
Université de Saint-Boniface

PARTENAIRE MÉDIA
LE RÉVEIL

STELLA'S
AU CCFM
10% de rabais sur votre souper à Stella's au CCFM sur présentation du billet le soir de la pièce

Calendrier de la saison 2017-2018

PIÈCE 2
Dehors
DU 23 NOV. AU 9 DÉC. 2017

Première	23 NOV	20h
Vendredi 1	24 NOV	20h
Samedi 1	25 NOV	20h
Mardi 1	28 NOV	19h30
Mercredi 1	29 NOV	19h30
Jeudi 2	30 NOV	19h
Vendredi 2	1ER DÉC	20h
Samedi matinée	2 DÉC	14h
Samedi 2	2 DÉC	20h
Mardi 2	5 DÉC	19h30
Mercredi 2	6 DÉC	19h30
Jeudi 3	7 DÉC	19h
Vendredi 3	8 DÉC	20h
Dernière	9 DÉC	20h

PIÈCE 3
Tubby et Nottubby : *tempus extraordinarius*
DU 11 AU 27 JANVIER 2018

Première	11 JAN	20h
Vendredi 1	12 JAN	20h
Samedi 1	13 JAN	20h
Mercredi 1	17 JAN	19h30
Jeudi 2	18 JAN	19h
Vendredi 2	19 JAN	20h
Samedi matinée	20 JAN	14h
Samedi 2	20 JAN	20h
Mercredi 2	24 JAN	19h30
Jeudi 3	25 JAN	19h
Vendredi 3	26 JAN	20h
Dernière	27 JAN	20h

PIÈCE 4
Les allogènes
DU 1ER AU 17 MARS 2018

Première	1ER MARS	20h
Vendredi 1	2 MARS	20h
Samedi 1	3 MARS	20h
Mardi 1	6 MARS	19h30
Mercredi 1	7 MARS	19h30
Jeudi 2	8 MARS	19h
Vendredi 2	9 MARS	20h
Samedi matinée	10 MARS	14h
Samedi 2	10 MARS	20h
Mardi 2	13 MARS	19h30
Mercredi 2	14 MARS	19h30
Jeudi 3	15 MARS	19h
Vendredi 3	16 MARS	20h
Dernière	17 MARS	20h

HORS-SÉRIE
Le Wild West Show *de Gabriel Dumont*
À LA SALLE PAULINE-BOUTAL DU CCFM

Samedi	17 FÉV	19h30
Représentation en Français		
Dimanche	18 FÉV	19h30
Représentation en Anglais		
Lundi	19 FÉV	19h30
Représentation en Français		

SPECTACLE TOUT PUBLIC
Avant l'archipel
14 AVRIL 2018
19h30

MC2
Marathon de création
31 MAI 2018
19h30



Conseil des Arts du Canada / Canada Council for the Arts
MANITOBA ARTS COUNCIL / CONSEIL DES ARTS DU MANITOBA
Canada
CONSEIL DES ARTS DE WINNIPEG

▶ Le 100 NONS est dans leurs tripes musicales

Gerry et Ziz, ou la nostalgie reconnaissante

À l'occasion des 50 ans du 100 NONS, *La Liberté* est allée à la rencontre de deux grandes figures des premières années de l'organisme. Gérald Paquin et Gérard Jean, alias Gerry et Ziz, ont vécu l'effervescence musicale de l'époque. Souvenirs, souvenirs!



presse2@la-liberte.mb.ca

Gérald Paquin ferme les yeux. Il semble revivre la scène comme si c'était hier. Il décrit des vagues avec ses mains. Et commence à raconter : « Quelqu'un m'a dit : *Quelque chose se passe à l'Académie Saint-Joseph. Quelque chose qui s'appelle Le 100 NONS.* »

Pour le musicien, l'organisme a été dès ses débuts le moteur de l'engouement de bien des jeunes pour la musique. « Notre jeunesse franco-manitobaine se perdait dans l'océan anglais. D'un coup, on avait une issue. Toutes les jeunesses du monde aiment la musique. On était une grande jeunesse francophone qui adorait en jouer et en écouter. Mais on n'était pas organisé. »

Des noms qui dansent dans sa tête, un nom en particulier revient sans cesse dans ses propos : celui d'Antoine Gaborieau, le fondateur du 100 NONS. Pour Gerry Paquin, le prof de français a su insuffler non seulement le goût de la langue, mais aussi celui de sa mise en musique.

« Quand tu veux sauver une culture ou la faire avancer, il faut que ce soit facile, pour que les gens veuillent y aller. On ne peut pas l'imposer, par la politique ou des lois. Antoine Gaborieau l'avait compris : quand tu veux parler à la jeunesse, tu utilises leur langage. »

Son vieux complice d'antan Gérard Jean évoque une « génération perdue » qui allait tout droit vers l'assimilation. « Le 100 NONS a été comme un tremplin pour les gens qui voulaient faire de la musique en français. Ça nous donnait aussi le goût de se lancer et de chanter en français. »

Gerry et Ziz s'étaient rencontrés à l'école, dans le cadre d'activités parascolaires. S'ils n'ont pas connu les tout débuts du 100 NONS, ils en entendaient parler. Tellement qu'il a vite fait partie de leur vie. Ziz s'en rappelle bien : « La deuxième année, on m'a invité à participer à l'assemblée générale de l'organisme. Et voilà qu'on me nomme président (rires). Donc j'ai été président. On devait être en 1969. »

Le 100 NONS n'a pas été qu'un lieu de rencontres pour musiciens et fans. Il a aussi permis à plusieurs artistes du Manitoba de parcourir le Canada pour promouvoir leurs compositions. Gérard Jean se souvient de la porte ouverte par Suzanne Jeanson : « Quand elle a eu l'opportunité de partir en tournée dans l'Ouest canadien, je crois que ça a inspiré beaucoup de musiciens francophones, qui ont pensé : *C'est possible!* »

L'organisme a été pour eux une passerelle pour aller de musicien amateur à professionnel. Pour Gérald Paquin, c'est une étape qui demande bien plus que des aptitudes en musique : « Des talents, il y en partout! Mais il faut qu'ils puissent avoir la chance de germer, de s'aiguiser, d'apprendre un métier, d'apprendre à se vendre. Les artistes n'ont d'angélique que leur talent (rires). La partie affaires, c'est plus compliqué. »

En 1970, les deux compères ont commencé à tourner dans les clubs de danse au Québec en compagnie de Daniel Lavoie, Philippe Kleinschmit et Normand Paul. Puis il y a eu la victoire en 1973 de Gérald Paquin au Festival de la chanson de Granby. Pour la première fois, un chanteur hors Québec gagnait ce premier prix, encore aujourd'hui très convoité. Un évènement qui a encouragé des musiciens manitobains à faire entendre leur voix.

Il est vrai que le contexte politique se prêtait à ce développement. Partout au pays, le français se mobilisait en musique, rappelle Gérard Jean : « Le mouvement des boîtes à chanson se développait au Québec, et commençait à se répandre vers l'Ouest. Il y avait un engouement pour la chanson française.

« Du point de vue politique, on parlait beaucoup de donner plus de poids aux Canadiens français ailleurs qu'au Québec. C'était nécessaire pour justifier le bilinguisme du pays. Alors il y avait du vent dans les voiles pour les organismes qui voulaient encourager le français. »



Voilà près de 50 ans, Gérard « Ziz » Jean et Gérald « Gerry » Paquin participaient aux activités du 100 NONS. Ils parlent avec chaleur de ce « petit miracle qui a causé des amitiés qui survivent encore ».

photo : Valentin Cueff

Avec le temps, de nouvelles générations se sont succédé au 100 NONS. Ziz remarque que l'organisme est aussi devenu une histoire de famille : « Ma fille Arianne est aussi musicienne, et elle travaille au 100 NONS. Des familles s'y retrouvent. Je me demande si c'est dans les gènes... »

Gérald Paquin admet avoir un peu perdu de vue ce qui s'y passe. Il espère néanmoins que les jeunes perpétuent la vision du 100 NONS d'Antoine Gaborieau : « Libérer la jeunesse, pour qu'elle s'épanouisse dans la culture! C'est comme un trésor. Si on perd cette dynamique, on perd une richesse. Notre génération a été sauvée par Antoine Gaborieau. Nous sommes ses enfants. Là, on est au temps des petits-enfants et des arrière-petits-enfants. »

Les retrouvailles de l'année, 100limites

La Soirée 100fin, c'est un peu le bouquet final d'une année de célébrations. Pour marquer son demi-siècle d'existence, le 100 NONS organise un des plus grands évènements de son histoire. Chaque décennie aura sa place au programme, comme l'explique Eric Burke, le directeur de la programmation du 100 NONS. « Cette soirée rassemble les membres du 100 NONS, toutes générations confondues. Ça promet de grandes retrouvailles! Avec des groupes comme *Valjean*, *Johnny Cajun* ou bien encore *Pisse de chameau*, qui fait d'ailleurs venir un de leurs membres de l'Alberta. Preuve de l'importance qu'a le 100 NONS pour ces artistes. »

Eh oui, le groupe qui a tant fait trembler la scène de la Chicane Électrique, qui à son époque a repoussé les limites du bon goût entre humour et absurde, est exceptionnellement de retour. *Pisse de chameau* s'était arrêté en 2004. Stéphane Oystryk se réjouit déjà de retrouver ses copains sur scène : Réal Durand, Luc Lavack et Daniel Boulet. « *Pisse de chameau*, c'était sûrement les meilleures années de ma vie. Comme pour beaucoup de musiciens, le 100 NONS a été notre point de départ. Il nous a permis de faire de la musique en français. J'ai hâte de me retrouver sur scène avec tous les autres artistes. Ça va être un beau moment pour célébrer la musique francophone du Manitoba! »

Au total, plus de 50 artistes se rassembleront lors de ce rendez-vous nostalgique, le 18 novembre 2017. Pour marier tous les styles musicaux, deux espaces (1) : une salle intime et une salle pour le *party*! Eric Burke : « L'idée c'est que les gens se promènent entre les deux salles et puissent revivre des moments forts de la musique franco-manitobaine. C'est fort de voir tout le soutien qu'obtient le 100 NONS. On en a besoin. Sinon, on ne pourrait pas avancer. »

Il rappelle que la soirée a aussi vocation de prélever des fonds pour l'organisme.

(1) Rendez-vous dans les salles Jean-Paul-Aubry et Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain. Ouverture des portes à 19 h 30. Prix des billets : 30 $

M. L.

La chaîne francophone doit renouveler sa licence

TV5/Unis à l'épreuve des redevances en baisse

Quatre ans après le lancement d'Unis TV, TV5 doit convaincre le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de renouveler la licence d'exploitation de sa chaîne dédiée aux communautés francophones hors Québec. Si la confiance règne, il reste cependant des défis à relever.

Valentin CUEFF
presse2@la-liberte.mb.ca

« On a fait nos devoirs », résume Marie-Philippe Bouchard, PDG de TV5 Québec Canada. Pour elle, c'est mission accomplie. Dans le sens où Unis TV a « respecté les attentes » et rempli les conditions de la licence.

Lancée en septembre 2013, la chaîne devait notamment présenter du contenu produit dans les provinces. La responsable en chef détaille : « On met en avant le fait qu'on a respecté le volume de contenu canadien diffusé, mais aussi nos retombées. Car la chaîne a permis de soutenir et nourrir une industrie de la production télévisuelle en français hors Québec. »

La licence partagée de TV5/Unis se termine le 31 août 2018. Le groupe a demandé un renouvellement de cinq ans, dans un dossier remis au CRTC qui présente les accomplissements des deux chaînes, ainsi que les perspectives d'avenir, comme le précise Marie-Philippe Bouchard :

« On a graduellement augmenté la proportion de nos investissements en contenu canadien qui provenait de productions indépendantes établies hors Québec. On propose de maintenir cette proportion atteinte pour la prochaine période de licence. » Pour l'année en cours, près de 40 % des investissements des deux chaînes ont été dévolus au contenu canadien original produit hors Québec.

Le défi n'est pas mince : TV5/Unis doit faire face aux géants américains, comme Netflix, qui continuent de gagner du terrain au Canada. « L'environnement est assez perturbé par une nouvelle concurrence des plateformes numériques, étrangères en particulier. Les abonnés s'abonnent un peu moins massivement au câble, même s'ils s'abonnent encore beaucoup. »

Selon une étude du Convergence Research Group, 247 000 personnes se désabonneront du câble en 2017, soit près de 30 000 de plus que l'année passée.

Marie-Philippe Bouchard admet que ce recul du potentiel de téléspectateurs pourrait avoir un impact économique sur la chaîne. La PDG affirme toutefois avoir adapté les objectifs de la chaîne en conséquence.

« Nos revenus, obtenus majoritairement de la redevance du câble, sont susceptibles de décroître sur la prochaine période de licence. On en a tenu compte dans les propositions qu'on a faites au CRTC. »

La chef des communications à TV5, Mylène Racine, a indiqué qu'une perte de 100 000 abonnés représente un manque à gagner d'environ 300 000 dollars pour TV5. Elle ajoute que la baisse est difficile à prévoir et que la chaîne suit les études sur l'évolution des abonnements de près.



Malgré la baisse des abonnements chez les câblodistributeurs, la PDG de TV5 (propriétaire d'Unis TV) Marie-Philippe Bouchard a confiance dans l'avenir de la chaîne.

photo : Valentin Cueff

Le grand public a jusqu'au 16 novembre pour manifester son soutien à Unis TV en répondant à un questionnaire sur le site Web de la chaîne.

Après une audition publique le 30 avril 2018, le CRTC devra délibérer. Il rendra sa décision dans les mois suivants.

SPORT

Les U15 AA de La Broquerie sacrés *Équipe de l'année*

« C'est formidable de les voir s'améliorer »

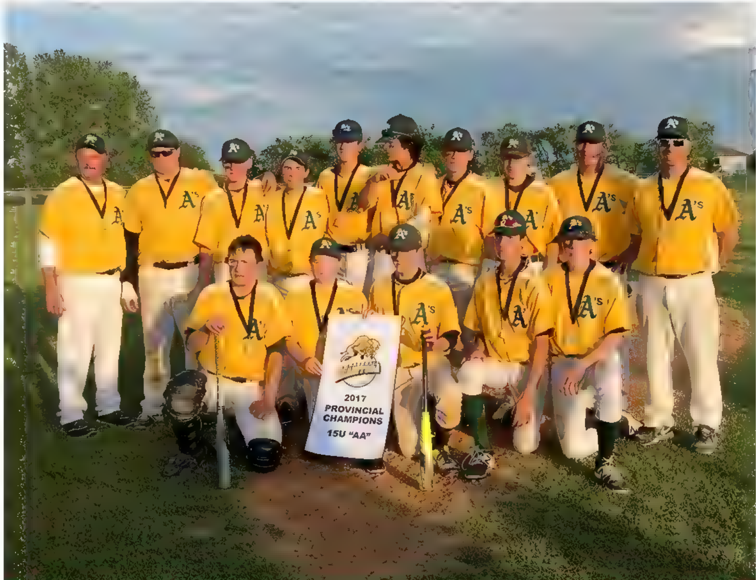
Vainqueurs du championnat provincial et du tournoi de l'Ouest canadien, les U15 AA de La Broquerie ont réussi une saison exceptionnelle. L'équipe vient d'être récompensée au Baseball Manitoba Award.

Léo GAUTRET
presse1@la-liberte.mb.ca

De mémoire d'entraîneur, c'est du jamais vu. Sur le banc depuis une dizaine d'années, Michel Nadeau ne pouvait se douter qu'il emmènerait son équipe aussi loin. Hôtes du tournoi provincial U15 en juillet, ses joueurs voulaient prendre leur revanche. « L'année dernière on avait perdu en demi-finale. Je pense que ça a motivé tout le monde. Les garçons ont appris de leurs erreurs. »

Composé de douze joueurs de La Broquerie et de Steinbach, l'équipe de Michel Nadeau s'est hissée jusqu'en finale face à Elkhorn. Un match remporté 14 à 6. Le ticket pour représenter le Manitoba au tournoi de l'Ouest canadien. « C'était un évènement incroyable. Toute l'équipe était folle d'avoir gagné au niveau provincial. Le fait de remporter ce tournoi, c'était déjà exceptionnel. On allait au championnat de l'Ouest simplement pour participer et prendre du plaisir. »

La compétition avait lieu du 18 au 20 août à Kamloops en Colombie-Britannique. Après quatre victoires et une défaite, les protégés du trio d'entraîneurs Michel Nadeau, Ray Grimard et Michel Tétrault réalisaient l'exploit que personne n'attendait. Une victoire en finale de 7-0 face aux Tri City Indians.



En juillet dernier l'équipe entraînée par Michel Nadeau remportait le tournoi provincial de baseball U15.

photo : Gracieuseté Michel Nadeau

La performance fut aussi belle qu'inattendue pour Michel Nadeau. « Ils étaient tous tellement concentrés et appliqués. Un entraîneur ne peut rien demander de plus à son équipe. »

Pour lui, la force de cette équipe résidait dans son envie. « C'est un groupe spécial, avec beaucoup de motivation. Même après les pratiques, ils continuaient de frapper la balle. On avait l'impression qu'ils ne jouaient jamais assez. »

Ce samedi 4 novembre à Brandon, l'équipe U15 AA obtenait son couronnement : le prix *Grassroots team of the Year* au *Baseball Manitoba 2017 Award Winners*. Une soirée également marquée par la remise du trophée de meilleur joueur U15 à Dawson Tanner des A's. Autant de récompenses que l'entraîneur en chef se réjouit de ramener à La Broquerie. « Nous allons faire de la place pour exposer tous nos accomplissements de cette année et ceux qu'on essaiera de remporter à l'avenir! »

Michel Nadeau prévoit déjà de suivre ce groupe l'année prochaine chez les U18. « Ce sera une autre catégorie, mais nous garderons les mêmes objectifs. L'équipe a un potentiel et un talent incroyables. C'est formidable de les voir grandir et s'améliorer chaque année! »

Hôte de la compétition provinciale U15 AA en juillet, La Broquerie accueillera en août 2018 le tournoi de l'Ouest canadien pour les catégories U13, U15 et U18 de baseball.

DSFM

DANS NOS ÉCOLES

Dans nos écoles est une vitrine exceptionnelle pour faire connaître les activités de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) : les réussites des élèves de la maternelle au secondaire et sa programmation d'excellence.

Ce rendez-vous hebdomadaire revient sur ce qui s'est passé dans les 23 écoles de la DSFM et annonce les évènements à venir.

Restez informés en suivant Dans nos écoles chaque semaine dans le journal ***La Liberté*** et sur le site DSFM.mb.ca

Vous êtes enseignant(e) et vous voulez aussi partager l'un de vos succès? Contactez Manella presse4@la-liberte.mb.ca

DSFM.CSFM

DSFM_Official

DSFM_Alert

Une expérience marquante pour les finissants de Gabrielle-Roy : une nuit au froid

Solidarité – Communautaire – Engagement



Les élèves de 12e année du Collège régional Gabrielle-Roy ont collecté et trié des vêtements et de la nourriture pour les distribuer à des organismes d'aide aux sans-abris.

Il y a sept ans, Derrek Bentley, alors élève du Collège régional Gabrielle-Roy, a proposé à son enseignante Monique Guénette d'organiser *Une nuit sans-abris* pour conscientiser les élèves et la communauté à la situation des sans-abris. Aujourd'hui, ce projet est devenu une tradition chez les élèves de 12e année.

Monique Guénette explique que « chaque année, les élèves sont excités de participer à *Une nuit sans-abris*. Les plus jeunes ont hâte d'arriver en 12e année pour faire ce projet aussi. Tous les ans, d'anciens élèves reviennent pour aider avec les dons, et certains restent pour la nuit. Ma collègue Danielle Laurencelle et moi-même passons aussi la nuit dehors pour surveiller les élèves. »

> ***« Je n'imaginais pas qu'il y avait autant de sans-abris à Winnipeg, et que leur vie était si difficile. »***
>
> Daneige Toupin, 12e année.

Le soir du 31 octobre, les élèves se sont rassemblés à l'école pour démarrer l'expérience. Daneige Toupin était l'une d'entre eux. « Quand je suis arrivée, je ne savais pas s'il allait faire froid dehors. J'étais nerveuse, parce que je ne voulais pas être malade, mais je pensais que ça serait une bonne expérience quand même. »

Les participants ont tout d'abord recueilli de la nourriture, des vêtements et des dons monétaires dans leur communauté. Ils les ont ensuite triés, puis ont débuté la construction de leur abri pour la nuit. Daneige Toupin se souvient : « On était à proximité de l'école, sans téléphone. On s'est entraidé pour construire nos abris en carton. J'ai partagé un abri avec mon amie, pour avoir plus de chaleur, et nous avions un sac de couchage. »

La nuit avait bien commencé, mais les élèves ont vite été rattrapés par les conditions météorologiques. « Au début, on avait chaud, mais au milieu de la nuit, je me suis réveillée et j'avais très froid. Je ne savais pas quelle heure il était. J'ai essayé d'aller au fond de notre boîte et de tirer le sac de couchage sur ma tête, mais ça n'a pas vraiment marché. Mais j'ai quand même fini par me rendormir. »

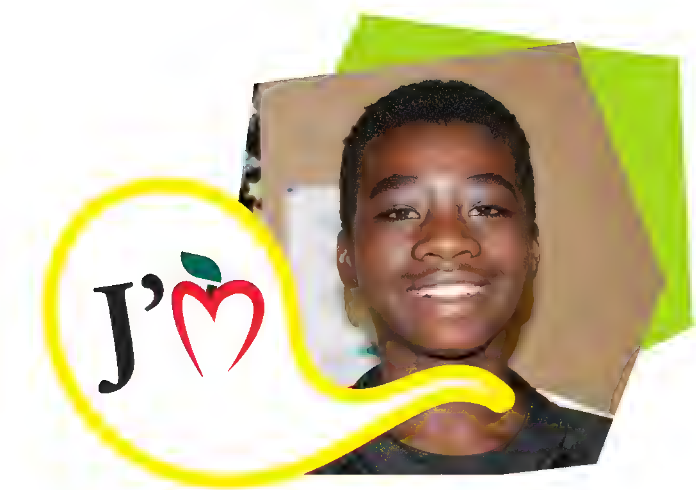
L'expérience ne s'est pas arrêtée là pour les élèves. « Le matin, on a défait les abris, et on est rentré à l'école. Pour le déjeuner, on a eu deux crêpes avec de l'eau ou du chocolat chaud, comme si on était dans un centre pour sans-abris. À 9h, nous avons pris le bus pour aller distribuer nos dons à la Saint-Norbert Foundation, au Red Road Lodge et au Centre Flavie Laurent pour visiter les établissements et donner ce que nous avions amassé. Nous avons récolté 1700 livres de nourriture pour Winnipeg Harvest, reçu 300 $ de dons monétaires et rempli trois camions de vêtements. »

Daneige Toupin a été transformée par cette expérience. « C'était très dur. Je voulais un lit et un bon repas chaud. Visiter le Red Road Lodge m'a ouvert les yeux sur le problème des sans-abris à Winnipeg. Je n'imaginais pas qu'il y en avait autant, et que leur vie était si difficile. Je n'oublierai jamais le sentiment d'être sans-abris pendant une nuit à -4 degrés. C'était très dur à vivre, alors je ne sais pas comment les sans-abris y arrivent à -30 degrés. À présent, j'aimerais pouvoir aider en faisant du bénévolat au Centre Flavie Laurent, parce que je pense que c'est quelque chose que je peux faire, et que j'aime aider les autres. »

Célébrons nos succès!



Félicitations aux élèves du comité humanitaire de l'École Christine-Lespérance, qui ont été nommés champions de la programmation française à l'occasion de la journée We Day pour leur engagement communautaire. Encadré par l'enseignant Frédéric Côté, le comité a amassé plus de 10 000 $ pour le Kenya au cours des deux dernières années, et avait terminé une campagne d'aide pour Haïti précédemment.



Joseph Bahiga,
8e année, École Christine-Lespérance

« J'aime les sports qu'on peut faire à l'école. Je me suis inscrit dans plusieurs équipes. J'aime aussi travailler sur des projets en cours. En sciences humaines, on étudie l'évolution de l'Homme. On doit faire une maquette sur les sédentaires et les nomades. Ça m'intéresse beaucoup parce que j'aime dessiner les plans et bâtir mon projet. »



Lumière sur l'École Saint-Lazare

La culture métisse et autochtone s'installe à l'École Saint-Lazare

Culture – Appartenance – Enseignements



Les élèves de 9e et 10e années de l'école Saint-Lazare ont travaillé sur le Cercle de vie à l'occasion du projet de perspectives autochtones.

Cette année, la DSFM a proposé un projet pilote de perspectives autochtones à l'École Saint-Lazare. Le directeur par intérim Jérémy Laferrière et l'ensemble du personnel de l'école étaient ravis de cette opportunité. Ils ont rapidement commencé à mettre en place de nouveaux enseignements pour promouvoir la culture métisse et autochtone.

Jérémy Laferrière explique : « À Saint-Lazare, nous avons une très grande population métisse. Nous faisons déjà beaucoup pour mettre en avant et montrer aux élèves la richesse de cette culture. Nous avons, par exemple, un cours d'études autochtones, dans lequel nous enseignons la culture métisse et autochtone. »

> *« Je trouve ces croyances fascinantes, et je veux continuer à travailler dessus. »*
> Raven McKenzie, 9e année.

Le projet de perspectives autochtones durera l'année entière. « Le but final est d'organiser une soirée communautaire avec les parents et les membres de la communauté. Nous y exposerons les travaux des élèves et montrerons ce que les jeunes ont appris à propos de cette culture. Nous espérons faire de ce projet une habitude dans notre école, afin que la promotion de la culture métisse devienne encore plus forte chez nous, et que son étude soit intégrée dans toutes les matières. »

Pour réaliser ce projet, l'école a reçu l'appui de spécialistes. « Dolorès Contré, qui vit au Québec, a beaucoup de connaissances sur la culture autochtone et métisse. Elle a passé la semaine du 30 octobre avec nous pour guider nos enseignants et leur donner des idées et des pistes à suivre pour intégrer cette culture à leur enseignement. Stéphane Tétrault est venu nous appuyer dans le domaine artistique et musical. Un groupe d'élèves va créer une chanson traditionnelle. »

Toutes les classes ont participé à des ateliers pendant la semaine. « En 5e et 6e année, les élèves sont allés chercher des pointes de flèches dans la nature. Dolorès Contré a discuté de la chasse, de ce que ça représentait avant et de ce que ça représente aujourd'hui. C'est toujours un aspect important de la culture autochtone, qui a été partagée avec les Européens. »

En 9e et 10e années, les élèves ont travaillé autour du Cercle de vie. Raven McKenzie, en 9e année, a absorbé beaucoup de détails sur cette culture. « On a travaillé sur les liens entre les écosystèmes et les cycle de vie, puis on a fait notre cycle de vie. Il y a plusieurs cycles qui travaillent ensemble pour créer un environnement stable. Le vent, la terre, l'eau, le feu, la jeunesse, l'enfance, l'âge adulte… Tout est relié aux quatre points cardinaux. Je trouve ces croyances fascinantes, et je veux continuer à travailler dessus. »

Cecily Chartier, en 10e année, a aussi participé au projet pilote. « On a commencé par une activité où on devait fermer les yeux, s'imaginer en forêt et dessiner ce que nous voyions. Je me suis imaginée dans un environnement tranquille et calme, avec des montagnes, des pommiers et un lac. Je ne connaissais pas vraiment cette culture, mais c'était vraiment intéressant de l'étudier. J'ai beaucoup aimé pouvoir être créative dans ce projet. »

À noter

LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

Du 10 au 12 novembre,
Camp JMCA Ouest, Camp Moose Lake, École communautaire La Voie du Nord, Collège Louis-Riel, École communautaire Réal-Bérard, École Saint-Lazare.

Le 16 novembre,
Match de la LISTE à l'École Pointe-des-Chênes, visiteur École La Source.

LA COMMISSION SCOLAIRE

Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine,
le mercredi 29 novembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

LES CONGÉS

Le 10 novembre,
Congé pour les élèves des écoles Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché.

Le 13 novembre,
Congé pour les élèves des écoles Lagimodière, Noël-Ritchot, Notre-Dame, Pointes-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Gabrielle-Roy, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Aurèle-Lemoine, Gilbert-Rosset, Jours de Plaines, La Source, La Voie du Nord, Saint-Georges, Saint-Lazare.

Un succès pour le cours d'électricité en français.

Renseignez-vous dès aujourd'hui pour les inscriptions!

Cours d'électricité à la DSFM

Le cours d'électricité niveau 1 commencera le 5 février 2018. Renseignez-vous auprès de la direction de votre école.

Des élèves du cours d'électricité parlent de leur expérience.

Découvrez en vidéo les avantages du cours d'électricité en français.

Dans votre fureteur Internet, tapez : goo.gl/6guERS ou visitez DSFM.MB.ca

EMPLOIS ET AVIS

Agence canadienne d'évaluation environnementale | Canadian Environmental Assessment Agency

Projet 6 — Route toutes saisons reliant la Nation crie Manto Sipi, la Nation crie Bunibonibee et la Première Nation de God's Lake

Disponibilité d'une aide financière aux participants

Le 1er novembre 2017 — L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence) annonce la disponibilité d'une aide financière offerte dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants pour favoriser la participation du public et des groupes autochtones à l'évaluation environnementale fédérale du Projet 6 - Route toutes saisons reliant la Nation crie Manto Sipi, la Nation crie Bunibonibee et la Première Nation de God's Lake, situé au Manitoba.

Cette aide financière est rendue disponible pour favoriser la participation des particuliers et des groupes admissibles aux prochaines étapes de l'évaluation environnementale du projet, y compris l'examen de l'étude d'impact environnemental ou son résumé, la version provisoire du rapport d'évaluation environnementale et les conditions potentielles formulées dans le cadre de l'évaluation environnementale, ainsi que la formulation de commentaires sur ces documents.

Les demandes reçues **d'ici le 1er décembre 2017** seront prises en compte. Les bénéficiaires et le montant de l'aide financière accordée seront annoncés à une date ultérieure.

Pour présenter une demande d'aide financière, veuillez communiquer avec le Programme d'aide financière aux participants en écrivant au PFP.PAFP@acee-ceaa.gc.ca ou en composant le 1-866-582-1884. Le formulaire de demande est disponible sur le site Web de l'Agence au canada.ca/acee à la section Participation du public.

De plus amples renseignements sur le projet sont disponibles sur le site Web du Registre canadien d'évaluation environnementale, au numéro de référence 80138.

Le projet proposé
Manitoba Infrastructure propose de construire 138 km de route utilisable en toute saison sur des terres domaniales provinciales. Le projet, conçu comme une route publique de gravier à deux voies, serait composé de trois sections de route croisée situées sur la côte est du lac Winnipeg, au Manitoba. Ces sections de route commenceraient aux limites de la réserve de la Nation crie de Manto Sipi, de la Nation crie de Bunibonibee et de la Première Nation God's Lake. Deux ponts d'importance traversant la rivière God et le ruisseau Magill pourraient également être construits dans le cadre de ce projet.

Canada

LE COIN MAGIQUE Inc.

Le Coin Magique Inc., un centre d'apprentissage et de garde d'enfants francophone situé à Sainte-Agathe, lance un appel de candidature pour les postes suivants :

- **Aide des services à l'enfance (ASE)**
- **Éducateur(trice) à la jeune enfance II ou III**

Nous cherchons des candidat(e)s du lundi au vendredi à temps plein (7,5 heures par jour) pour un poste d'un an avec une forte probabilité de renouveler après l'année.

Les candidat(e)s doivent posséder d'excellentes capacités langagières en français, avoir de l'expérience auprès des enfants, démontrer de l'enthousiasme, une ouverture d'esprit et la capacité de travailler en équipe.

Veuillez faire parvenir votre demande, accompagnée d'un curriculum vitae, à :

Lorraine Milan, directrice
lcmgarderie@gmail.com

Université de Saint-Boniface
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Coordonnateur ou coordonnatrice 1er responsable du Service d'animation culturelle (SAC)

Responsabilités :

- Être responsable de la réalisation d'une programmation socioculturelle liée à la vie étudiante en fonction des besoins des étudiants et étudiantes;
- Être à l'affut des tendances et des pratiques exemplaires du domaine de l'animation culturelle dans le contexte postsecondaire;
- Être responsable de la réalisation des activités de la Rentrée et de la réception annuelle des diplômés;
- Gérer des évènements spéciaux;
- Gérer la collection permanente d'œuvres d'art de l'Université;
- Coordonner la location et l'utilisation d'installations;
- Agir à titre de liaison officielle entre l'Université et l'Association étudiante;
- Superviser les ressources humaines affectées au secteur culturel;
- Appuyer la gestion des budgets.

Qualifications recherchées :

- Diplôme universitaire ou l'équivalence en expérience et formation;
- Expérience dans le domaine d'animation culturelle et d'activités socioculturelles;
- Minimum de cinq ans d'expérience de travail dans le service à la clientèle et l'évènementiel;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Bonne connaissance du milieu artistique et culturel serait un atout;
- Détenir un permis de conduire.

Entrée en fonctions : dès que possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 17 novembre 2017 à :

Ressources humaines, Université de Saint-Boniface
srh@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

Ne cherchez plus!

Le gouvernement du Manitoba vous offre des possibilités, une grande diversité et une carrière enrichissante.

Conseiller ou conseillère en évaluation bilingue
Type d'emploi : Temps plein régulier
Ministère : Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation
Numéro de l'annonce : 33360
Date de clôture : le 20 novembre 2017
Échelle de salaire : 71,605.00 $ - 90,821.00 $ par année

Le gouvernement du Manitoba reconnaît l'importance de bâtir une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert. Nous encourageons les candidats à déclarer sur leur lettre d'accompagnement, curriculum vitæ ou demande d'emploi s'ils (si elles) font partie d'un des groupes suivants : femmes, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées.

La Direction de l'enseignement, des programmes d'études et de l'évaluation du ministère de l'Éducation et de la Formation coordonne les programmes d'évaluation et de tests au Manitoba et elle fournit un soutien aux enseignants et aux parties prenantes en matière d'évaluation, notamment en ce qui concerne l'utilisation des résultats des tests, les données scolaires ou divisionnaires, les évaluations en classe et la recherche pédagogique, afin de guider l'enseignement et d'améliorer l'apprentissage.

En collaboration avec une équipe de conseillers, la personne choisie fournit de l'expertise et joue un rôle de chef de projet relativement au développement et à la production des versions en anglais et en français des tests provinciaux de 12e année en mathématiques, ce qui comprend notamment la direction de comités d'enseignants et la réalisation d'analyses statistiques. La personne choisie fournit un soutien et des avis aux éducateurs, à ses collègues et aux autres personnes du domaine sur des questions liées aux tests provinciaux. Une description de travail détaillée sera fournie sur demande.

Veuillez visiter notre site web pour description de poste complète avec conditions d'emploi, qualités requises et fonctions : www.manitoba.ca/govjobs.

Présentez votre demande à l'adresse suivante :
Numéro de l'Annonce : 33360
Commission de la fonction publique du Manitoba
Gestion des ressources humaines
330 ave Portage, bureau 608
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : 204-945-4394
Télécopieur : 204-948-2193
Courriel : govjobs@gov.mb.ca

AU MOMENT DE PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE, VEUILLEZ INDIQUER LE NUMÉRO DE L'ANNONCE ET LE TITRE DU POSTE DANS L'OBJET ET LE CORPS DE VOTRE COURRIEL.

Votre lettre d'accompagnement, votre curriculum vitæ et/ou votre formulaire de candidature doivent clairement démontrer comment vous répondez aux critères du poste.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Pour en savoir plus sur les offres d'emploi actuelles, cliquez sur le bouton **<< Emploi >> sur le site manitoba.ca.**

Personnes. Mission. Progrès.

Manitoba

EMPLOIS ET AVIS

PETITES ANNONCES

RECHERCHE

MAISON, style bungalow au Parc Windsor, de 1 000 à 1 200 pi², bien entretenue et propre avec garage double. Composez le 204-422-6880.

396-

À VENDRE

UNE MAISON UNIFAMILIALE de 4 chambres à coucher au cœur de Saint-Boniface avec grande cuisine, salle à dîner, salon, salle de jeux, 1,5 salle de bain. À proximité du Parc Provencher, 5 centres préscolaires, 5 écoles, jardin communautaire, 5 minutes de l'USB. Travaux d'électricité, plomberie (2016); fournaise, chauffe-eau et air climatisé (octobre 2016), isolant (2015) peinture intérieure (2017). Prix demandé : 279 900 $ (Prix réduit). Composez le 204-296-0292.

394-

CONDO D'UNE CHAMBRE À COUCHER : Condo concept à air ouverte d'une chambre à coucher attrayant et abordable à Saint-Boniface. Bâtiment de briques, près du Collège Saint-Boniface, l'hôpital, centre-ville et toutes commodités sur deux routes d'autobus principaux. La cuisine (armoires en érable) donne sur la combinaison salon/salle à manger avec grandes fenêtres donnant beaucoup de lumière naturelle. Appareils en acier inoxydable. Le plancher est de laminer cappuccino. Climatiseur portable, salle de culture physique, la buanderie en bien commun est gratuite. Stationnement disponible (40 $/mois). Animaux acceptés (pas de restrictions de taille), toit et fenêtres améliorés en face du parc Happyland. Possession peut être immédiate. Ne durera pas! Visitez **winblahey.com** pour des photos et plus de détails, Delta Real Estate Inc. 204-293-9900 ou win@winblahey.com

397-

Ville de Winnipeg
Bureau du greffier

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION COMMERCIALE DE 2018

Le rôle d'évaluation commerciale de 2018 de la Ville de Winnipeg est maintenant ouvert pour examen public aux endroits suivants :

Bureau de l'évaluateur de la Ville
Service de l'évaluation et des taxes, 457, rue Main

Si vous estimez que votre évaluation commerciale de 2018 devrait être révisée, vous pouvez présenter une requête en révision du rôle d'évaluation en application des articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*.

Requête en révision
« 42(1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien, le mandataire autorisé de ces personnes ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant les points suivants :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2). »

Conditions
« 43(1) Au moins 15 jours avant la date prévue pour la tenue de l'audience du comité mentionnée dans l'avis, les requêtes en révision doivent :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro de rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer ceux des points mentionnés au paragraphe 42(1) qui sont litigieux et les motifs pour lesquels ils le sont;
d) être déposées :
   (i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
   (ii) soit par signification au secrétaire. »

Le Comité de révision siégera afin d'entendre les requêtes en révision à 9 heures, 11 décembre 2017, au 510, rue Main, ainsi qu'aux dates et aux endroits qu'on jugera nécessaires par la suite. Les requérants seront informés par écrit de la date, de l'heure et du lieu de l'audition de leur requête.

Toutes les requêtes, accompagnées du droit de dépôt non remboursable, doivent être déposées au plus tard à 16 h 30, (temps standard central) le lundi 24 novembre 2017, au moyen du formulaire de requête en révision de l'évaluation. Vous pouvez obtenir le formulaire en personne au Bureau du greffier, Immeuble de Susan A. Thompson, 510, rue Main, rez-de-chaussée, en composant le 311 ou en visitant le site Web de la Ville à winnipeg.ca.

Les demandes d'appel peuvent être déposées comme suit :

En ligne :
winnipeg.ca/clerks/pdfs/BOR/francais

En personne, par la poste, par courriel ou par télécopieur :

Gestionnaire des appels, Comité de révision
Bureau du greffier
Immeuble de Susan A. Thompson
510, rue Main, rez-de-chaussée
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B9

Courriel : bor@winnipeg.ca
Télécopieur : 204-947-3452

Renseignements généraux : 311
Site Web : winnipeg.ca

Caisse Groupe Financier, une institution financière coopérative bilingue offrant une gamme complète de produits et services financiers par l'entremise de 27 centres de services au Manitoba, est à la recherche d'une personne pour combler **un poste permanent à temps plein:**

AGENT(E), SERVICES AUX MEMBRES
au centre de services Dakota à Winnipeg

L'agent(e), services aux membres, est responsable d'un tiroir-caisse et accomplit une variété de tâches liées aux services financiers. Ses fonctions principales comprennent l'offre de service au comptoir des produits et services de la Caisse.

Pour de plus amples renseignements:
www.caisse.biz/fr/carrieres/



DIVISION SCOLAIRE VALLÉE de la RIVIÈRE-ROUGE
RED RIVER VALLEY SCHOOL DIVISION



fait un appel de candidatures pour les postes suivants :

École St. Malo School
• Surveillant(e) d'autobus
Environ 3 heures par jour
(De 7 h à 8 h 30 et de 15 h 40 à 17 h 10, environ)

• Aide-enseignant(e)
Du lundi au vendredi
6 heures par jour

Date limite pour présenter des candidatures :
les postes restent disponibles jusqu'à ce qu'ils soient comblés.

Pour des détails complets, rendez-vous à : **www.rrvsd.ca**



Université de **Saint-Boniface**
Une éducation supérieure depuis 1818

APPEL DE CANDIDATURES

Chargé de cours ou chargée de cours dans le cadre du programme **BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES**

Description du poste :
La candidate ou le candidat choisi sera appelé à enseigner le cours de Relations interprofessionnelles et collaboration interprofessionnelle.

Qualifications :

- Détentrice ou détenteur d'un doctorat en sciences infirmières ou dans une autre discipline pertinente (ou doctorante ou doctorant en voie d'obtention d'un doctorat), ou toute combinaison de formation et d'expérience jugée équivalente;
- Membre en règle de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Manitoba ou y être admissible;
- Expérience en enseignement et recherche;
- Expériences cliniques variées;
- Capacité de travailler en équipe;
- Esprit d'initiative et d'autonomie;
- Excellentes habiletés de communication interpersonnelle;
- Excellente connaissance du français et de l'anglais à l'écrit et à l'oral;
- Aptitude à apprendre à utiliser des logiciels spécialisés.

Date limite pour la réception des demandes : ouverte

Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae à :
Madeleine Baril, doyenne par intérim
École des sciences infirmières et des études de la santé
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204 237-1818, poste 700 · Télécopieur : 204 233-2918 · etp@ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.

SUDOKU

PROBLÈME N° 576

					5			8
				4	6		2	5
4	7							1
2						5		6
	9				1			
				8	3		9	
				9			1	2
		8						
		7	5					3

RÉPONSE DU N° 575

3	5	6	4	7	8	9	2	1
4	2	9	5	3	1	6	8	7
7	8	1	6	9	2	5	3	4
5	7	3	1	2	6	4	9	8
1	4	8	3	5	9	2	7	6
9	6	2	7	8	4	1	5	3
8	3	4	9	1	5	7	6	2
6	9	7	2	4	3	8	1	5
2	1	5	8	6	7	3	4	9

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

COLLES ET BRICOLES AVEC EDDY

Chronique de langue du Service de perfectionnement linguistique de l'Université de Saint-Boniface par Danielle Séguin-Tétreault

Toutes les deux semaines, suivez les aventures d'Eddy Moidon, et amusez-vous en même temps à mettre vos connaissances du français oral et écrit à l'épreuve.





DANIELLE Séguin-Tétreault

Salut, c'est moi, Eddy Moidon. Mille millions de tonnes de clous! Je me suis fait avoir encore une fois! Voici, pour vous expliquer, un extrait de la conversation que j'ai eue hier avec Cybèle :

- Eddy, qu'est-ce que tu dirais si on s'abonnait à l'opéra?

- Excuse-moi ma chérie, mais pour un instant, j'ai cru que tu proposais qu'on s'abonne à l'opéra.

- Oui, c'est ça. Ça ne te tente pas?

- Honnêtement, si j'avais le choix entre aller à l'opéra et subir une chirurgie à cœur ouvert sans anesthésie, je dirais sans hésiter : « Allez-y docteur, coupez! »

- Arrête donc! C'est important, la culture.

- Mais je suis pour la culture, celle du blé surtout!

- Le premier opéra, c'est Madama Butterfly.

- Juste le titre me donne des papillons dans l'estomac.

- Le deuxième, c'est La Traviata. C'est un opéra basé sur le roman La dame aux camélias.

- Et si je te lisais le roman en chantant? Ça couterait moins cher.

- Tu te souviens de la fois où je t'ai laissé partir pour une fin de semaine de pêche avec tes amis même si c'était l'anniversaire de notre rencontre?

- Euh...

- Tu m'as dit que tu me revaudrais ça?

- Euh...

- Alors, voilà, on s'abonne à l'opéra et tu ne me dois plus rien.

- Et si je te laissais partir à la pêche avec tes amies à la place?

Cybèle n'aime pas la pêche. Il semble donc que je vais aller à l'opéra. Pour m'encourager, mon collègue Raymond m'a dit :

Je peux t'aider avec des excuses pour éviter d'aller à l'opéra. Par exemple, prétendre d'être malade, ça fonctionne toujours bien.

Le français de Raymond est-il aussi bon que son conseil? Voyez la réponse à la page 23.

Voilà, c'est tout. Bonne semaine. Pour ma part, je me suis résigné à mon sort en me disant : « Advienne qu'opéra ».

Eddy Moidon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 945

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											■	
2										■		
3								■				
4					■							
5				■								
6									■			■
7						■						
8			■				■					
9		■									■	
10					■							
11				■								
12								■				

HORIZONTALEMENT

1- Soutenir avec des pieux.
2- Instruments de torture. – Exclamation.
3- Fit saillie sur une surface. – Zone externe du globe.
4- Ignorants. – Ville de Belgique.
5- Plus mal. – Distinction honorifique.
6- Ridées. – Existes.
7- Palmier. – Rideaux.
8- Personnel. – Classification des huiles. – Branches coupées avec leurs feuilles vertes.
9- Habitude de simuler.
10- Protestas. – Ralentir, arrêter.
11- Sélection. – Sauce au vin rouge.
12- Instrument de musique. – Venues au monde.

VERTICALEMENT

1- Mécanismes d'horlogerie.
2- Larve de papillon. – Agira.
3- Manière d'agir jugée aberrante. – Fardeau.
4- Opinion. – Situées.
5- Grande fatigue. – En musique, mouvement très lent. – Molybdène.
6- Région de France. – Lieu de souffrances.
7- Temps consacré à un travail (pl.). – Chef-lieu de l'Orne.
8- Abréviation. – Cheval de bataille.
9- Ouvertures d'un violon. – Il habite une petite région fertile dans le désert.
10- Prêtre réfractaire.
11- Se dit d'une plante traitée pour l'empêcher de grandir. – Saison.
12- Cintre monté sur pied. – Griffes des oiseaux de proie.

RÉPONSES DU N° 944

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	C	H	I	C	A	N	E	R	I	E	■	B
2	H	E	B	E	T	U	D	E	■	V	A	L
3	I	M	I	T	A	■	I	D	O	I	N	E
4	N	O	S	■	L	I	T	O	R	N	E	S
5	O	S	■	C	A	T	A	R	A	C	T	E
6	I	T	O	U	■	A	S	A	N	A	■	R
7	S	A	C	R	A	L	■	S	A	N	G	■
8	E	S	T	A	R	I	E	■	I	T	E	M
9	R	E	I	T	R	E	■	I	S	■	N	A
10	I	■	D	■	I	N	E	S	■	A	I	R
11	E	L	I	S	E	■	S	O	R	N	A	C
12	S	U	S	■	N	A	T	U	R	E	L	S

COMMUNAUTAIRE

Des amitiés sur mesure grâce au programme Plus1 du CJP

À l'exemple de Rachelle et de Justine

À l'automne 2016, le CJP a lancé le programme de jumelage Plus1. Six paires d'accueillants et d'accueillis ont appris à se connaître et à découvrir leurs cultures respectives. Fort de ce succès, le CJP a lancé la deuxième édition le 26 octobre dernier.


MANELLA VILA NOVA
presse4@la-liberte.mb.ca

Le programme Plus1 donne à des jeunes venus d'ailleurs l'opportunité de se constituer un réseau manitobain. Flora Navoret, l'agente de projets au Conseil jeunesse provincial (CJP), explique : « Le but, c'est de réunir des accueillants, c'est-à-dire des jeunes qui souhaitent faire découvrir le Manitoba à d'autres jeunes nouvellement arrivés. » Formule gagnante pour Justine Peduzzi et Rachelle Rocque, qui ont vécu l'expérience au-delà des quatre mois suggérés par le programme.

Justine Peduzzi est arrivée pour huit mois en août 2016 des Vosges, dans l'Est de la France, comme assistante de langue à l'Université de Saint-Boniface. « J'avais envie de découvrir le Canada depuis longtemps. Les Canadiens ont la réputation d'être incroyablement gentils. »

Rachelle Rocque, elle, est canadienne, avec une grande expérience des voyages. « Quand j'ai entendu parler du programme Plus1, je me suis inscrite, parce que je pouvais me mettre à la place des nouveaux arrivants. J'ai déménagé souvent, et c'est toujours important de se sentir accueilli. J'habite à Winnipeg, mais je ne suis pas d'ici. Donc le jumelage m'a aussi permis de découvrir de nouveaux endroits. »

Les participantes ont eu la confirmation de leur jumelage en octobre 2016. Elles se sont rencontrées au Cercle Molière quelques semaines plus tard. Justine Peduzzi : « Le CJP travaille bien pour constituer des paires avec des intérêts communs. Nous étions toutes les deux intéressées par les langues et les voyages, et avions un parcours similaire. »

Avec Rachelle Rocque, la Française a, entre autres, découvert le *Corn Maze* et le Festival du Voyageur. Dixit Justine Peduzzi : « Y aller avec Rachelle était spécial. Elle connaissait tout le monde! » Ce à quoi Rachelle répond : « J'ai été marquée par l'ouverture d'esprit de Justine. Malgré le froid, on s'est amusées, et elle a tout essayé. »


photo : Gracieuseté Justine Peduzzi


photo : Manella Vila Nova

La Française,Justine Peduzzi (à gauche) et la Canadienne, Rachelle Rocque (à droite) se sont rapidement liées d'amitié à travers le programme Plus1.

Rachelle Rocque garde de très bons souvenirs des moments passés avec la Vosgienne. « Nous avons eu de bonnes discussions pendant nos marches dans Saint-Boniface. J'ai beaucoup apprécié qu'elle me décrive sa région. Le fait qu'elle ne vienne pas de Paris m'a permis de découvrir une autre facette de la France. »

Pour Justine Peduzzi, repartie en France en avril dernier, le programme . « Pour s'intégrer dans un nouvel environnement, il faut être en contact avec des gens du pays. Plus1 est une porte d'accès à la communauté franco-manitobaine, qui est très soudée. C'est un bon moyen de créer des liens sociaux. Je pense que Rachelle et moi avons formé une amitié qui va durer. »

Cette année, le CJP a renouvelé ce programme. Flora Navoret : « L'an dernier, nous avions beaucoup d'accueillants, et peu d'accueillis. Nous avons donc travaillé avec l'Accueil francophone, qui nous a proposé des jeunes à accueillir. Pour l'instant, nous avons 34 inscrits, dont 12 envoyés par l'Accueil francophone. Mais les inscriptions sont possibles tout au long de l'année. »

COLLES ET BRICOLES - RÉPONSE

Je peux t'aider **à trouver** des excuses pour éviter d'aller à l'opéra. Par exemple, **faire semblant** d'être malade, ça fonctionne toujours bien.

Aider avec est un calque de l'anglais (*help with*).

En français, le verbe prétendre n'a pas le même sens qu'en anglais de *faire semblant*. Il signifie seulement *vouloir fermement* ou *affirmer quelque chose*.

À VOTRE SERVICE